

SCB



FEMMES ET HOMMES au Mali

2017

Femmes et Hommes au Mali 2017

*Institut National de la Statistique
du Mali*

Publication 2018 : Femmes et Hommes au Mali 2017

Produit par : INSTAT BP 12, Avenue du Mali,
Hamdallaye ACI 2000

Tél : +223 20 22 24 55

+223 20 22 71 45

CNPE : +223 20 23 54 82

Email : direction@instat.gouv.ml

Website : www.instat-mali.org

© Copyright 2018

Institut National de la Statistique (INSTAT)

Avec l'appui technique et financier de la coopération Suédoise

Sommaire

Sigles et abréviations.....	4
Equipe d'élaboration.....	5
L'égalité des sexes.....	7
L'égislation de l'égalité des sexes au Mali.....	9
Population.....	15
Santé.....	27
Education.....	39
Marché du Travail.....	58
Revenu, Ressources et Conditions de vie.....	67
Violence et crime.....	74
Pouvoir et Influence.....	80
Gouvernance et Sphère de décision.....	82
Communication.....	84
Bibliographie.....	88

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AN	Assemblée Nationale
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
BCG	Bacille Calmette et Guérin (Vaccin antituberculeux)
CEDEF	Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CEP	Certificat d'Étude Primaire
CITE	Classification Internationale Type de l'Éducation
CM	Chef de Ménage
CNDIFE	Centre National de Documentation et de l'Information sur la Femme et l'Enfant
CPN	Consultation prénatale
DEP	Direction des Études et de la Planification
DNPEF	Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille
CNCE	Centre National d'Examen et de Concours de l'Éducation
DNS	Direction National de la Santé
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDS-M	Enquête Démographique et de Santé au Mali
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne d'Évaluation de la Pauvreté
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
F	Femme
FAPH	Faculté de Pharmacie
FDPRI	Faculté de Droit Privé
FDPU	Faculté de Droit Public
FHG	Faculté d'Histoire et Géographie
FLSL	Faculté des lettres, des langues et des sciences du langage
FMOS	Faculté de Médecine et Odontostomatologie
FSEG	Facultés des Sciences Économiques et de Gestion
FSHSE	Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation

FST	Faculté des Sciences et Techniques
G	Garçon
H	Homme
INSTAT	Institut National de la Statistique
ISA	Institut des Sciences Appliquées
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
ISFRA	Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée
IST	Infection Sexuellement Transmissible
IUG	Institut Universitaire de Gestion
IUT	Institut Universitaire de Technologie
Km	Kilomètre
MGF	Mutilation Génitales Féminines
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey (Enquête par grappes à indicateurs multiples)
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PENTA	Pentavalent
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SIDA	Syndrome Immuno - Déficience Acquis
SLIS	Système Local d'Information Sanitaire
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
ULSHB	Université des lettres et Sciences Humaines de Bamako
USJPB	Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako
USSGB	Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako
USTTB	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

EQUIPE D'ÉLABORATION

Coordination

M. Harouna KONE, Directeur Général de l'INSTAT

Equipe technique

Dr. Issa BOUARE	DGA, INSTAT
M. Zima DIALLO	Chef de DRNE, INSTAT
Mme. Aminata COULIBALY	Chef de division des Enquêtes statistiques, INSTAT
M. Idrissa DIABATE	Chef de division Normalisation et de Recherche, INSTAT
M. Amadou KONE	Chargé d'enquêtes, INSTAT
M. Mamadou F. TOUNKARA	Chargé d'enquêtes, INSTAT
M. Clément DENA	Chargé de collecte et étude, CNDIFE

Appui Technique

Lena Bernhardt, Statistique Suède (SCB)

Karin Lundstöm, Statistique Suède (SCB)

L'ÉGALITÉ DES SEXES

«Etre égal ne signifie pas être identique». L'égalité dont il est question concerne l'égale répartition des tâches, rôles et responsabilités dans la société : l'égalité des droits fondamentaux des humains. Il s'agit également de l'équité au sens d'une juste redistribution des responsabilités, rôles et un accès équitable aux ressources.

Egalité : Toutes les personnes ont un droit égal à la même protection et au même bénéfice de la loi, quelles que soient les circonstances. L'égalité signifie que les femmes et les hommes ont le même statut et jouissent pleinement de leurs droits

Le Genre : en définissant le concept genre une série de terminologie ont été développée qui sont entre autres le milieu social, les disparités/inégalités, les relations sociales, rapport homme-femme, comportement, environnement social, environnement économique, et l'environnement culturel. Le genre est défini comme l'identité sociale qui définit des caractéristiques, comportements, attitudes et/ou valeurs aux hommes et aux femmes.

Le sexe : Défini comme étant des différences biologiques physiologiques entre homme et femme. Les différences sont universelles et sont déterminées à la naissance. Ex : l'accouchement, et l'allaitement sont propres à la femme.

Equité : Traiter les individus de manière équitable/juste afin d'assurer l'égalité de résultats. L'équité conduit à l'égalité, l'égalité ne conduit pas forcément à l'équité.

Discrimination : "La discrimination fondée sur le sexe indique toute exclusion ou restriction faite sur la base des rôles respectifs des hommes et des femmes et de leurs

relations mutuelles, privant un être humain de la pleine jouissance des droits de la personne". La situation des femmes et des hommes devrait être visible dans les statistiques

L'analyse des rapports sociaux selon le genre permet de mettre en valeur et d'expliquer le déséquilibre général que l'on peut constater dans les relations entre les femmes et les hommes, l'importance des rôles selon le sexe dans le partage du pouvoir, la prise de décision, la division du travail, tant au sein du ménage que dans la société en général.

L'égalité des sexes au Mali

Le concept genre peut être défini comme : «Un système de bi catégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin)».

Le genre se distingue donc du sexe : il va au-delà des attributs biologiques pour s'intéresser à la différence sociale. Le concept de genre permet donc de penser les relations entre femmes et hommes en termes de rapports sociaux.

Le genre est ainsi l'identité construite par l'environnement social des individus : la masculinité ou la féminité ne sont pas des données naturelles mais le résultat de mécanismes de construction et de reproduction sociale. Consciemment ou inconsciemment, la société s'organise selon le paradigme des «choses des hommes» et des «choses des femmes», au point que l'on se convainc qu'il existe des domaines ou des niveaux de domaines socialement réservés à tel ou tel des deux sexes.

Législation de l'égalité des sexes au Mali

- 1966 la convention internationale de l'ONU sur les droits économiques sociaux et culturels a été signé par le Mali le 16 décembre 1966. Le texte est ratifié le 16 juillet 1974.
- 1973 La Convention sur les droits politiques des femmes ratifiée en 1974 et la Convention sur la nationalité de la femme mariée ratifiée en 1973
- 1979 La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a été adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies.
- 1981 Au niveau africain, le Mali a souscrit à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples le 21 Juin 1981 et à son Protocole facultatif relatif aux droits des femmes en Afrique.
- 1985 Le Mali a signé la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes le 5 février 1985 et l'a ratifiée le 10 septembre 1985.
- 1985 Au niveau international, le Mali a souscrit à l'ensemble des traités et conventions sans émettre de réserves dont la plus importante concerne la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Le Mali est partie prenante à cette Convention depuis septembre 1985 et a ratifié le protocole additionnel en septembre 2000. La CEDEF, aux termes de l'Article 3, engage les États parties

- 1992 La loi n°092020 du 23 septembre 1992 portant Code du travail. Il existe également au niveau de la rémunération un écart moyen en défaveur des femmes salariées de l'ordre de 15 % dans le secteur privé et de 30% dans la fonction publique en violation de l'article 95 du Code du travail 10 et de la Convention n°100 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur l'égalité de rémunération.
- 1992 Au niveau national, la Constitution du Mali du 25 février 1992 garantit les mêmes droits aux citoyens des deux sexes sans discrimination et proclame dans son préambule, la défense des droits de la femme et de l'enfant ainsi que la diversité culturelle et linguistique de la communauté nationale. La Constitution malienne s'attache à garantir les droits et libertés sans discrimination ainsi que la séparation et la diversification des pouvoirs en vue de préserver l'État de droit.
- 1999 Le Comité National d'Action pour l'éradication des pratiques néfastes à la santé de la femme et de l'enfant et le Programme National de lutte contre l'excision ont été créés en vue de lutter contre les MGF Mutilations Génitales Féminines par le décret n°99 157 PRM du 16 juin 1999.
- 1999 Au Mali, aucune loi n'interdit les mutilations génitales féminines. Une circulaire de 1999 du Ministère de la santé (n°0019/MSPAG-SG du 7 janvier 1999) interdit la pratique des MGF dans les établissements de santé. En 2002, le gouvernement a également mis en place un programme national de lutte contre l'excision (Ordonnance n°02-053/P-RM du 4 Juin 2002).

- 1999 La Loi 99 - 046 du 28 décembre 1999 Portant loi d'orientation sur l'éducation Le droit d'aller à l'école s'exerce sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race ou la religion.
- 1985 Le Mali a signé et ratifié sans réserve la Convention pour l'Elimination de la Discrimination à l'Egard des Femmes respectivement en février 1985 et septembre 1985, et a ratifié le protocole additionnel à ladite Convention en septembre 2000.
- 2001 La Loi n° 01-709 du 20 aout 2001 portant sur l'égalité dans le mariage: Dans les textes, il n'existe aucune discrimination entre l'homme et la femme dans l'accès à la justice, les deux époux ayant la pleine capacité civile. Cependant, cette capacité peut être limitée «par le mariage ou par la loi» et elle est effectivement limitée par les dispositions du code des personnes et de la famille concernant le mariage.
- 2001 La Loi n° 01-082 du 24 aout 2001 relative à l'assistance judiciaire, décret n° 06-426/P-RM du 6 octobre 2006. Ni l'aide juridictionnelle ni la loi sur l'assistance judiciaire, qui pourrait soutenir les femmes en quête de justice ne sont pas effectives.
- 2002 Loi n°02-044 du 24 juin 2002 relative à la santé de la reproduction : Les organisations de défense des droits des femmes ont réussi à faire inclure dans la loi sur la santé de la reproduction deux exceptions à la prohibition de l'avortement.
- 2002 L'ordonnance n° 02-02/PRM du 22 mars 2000 portant le code domanial et foncier a reconnu la coutume comme mode d'accès à la propriété foncière. Or de façon coutumière, les femmes n'ont pas accès à la propriété.

- 2006 Le Mali a également ratifié la Charte africaine de la jeunesse adoptée en Gambie en juillet 2006
- 2006 La loi n° 06-045 du 5 septembre 2006 portant loi d'orientation agricole adoptée le 16 août 2006, dispose que la politique de développement agricole vise à assurer la promotion des femmes et des hommes qui vivent dans le respect de l'équité entre les milieux rural et urbain.
- 2008 Le document-cadre pour 2008-2012 de la Politique Nationale Genre malienne était axée sur le renforcement des capacités économiques des femmes, le développement du leadership féminin et l'approche genre des projets et programmes.
- 2009 L'institution du mariage au Mali reflète les discriminations durables que subissent les femmes au Mali. Le bras de fer qui a opposé le législateur et le gouvernement aux autorités religieuses, a vu la victoire écrasante du fondamentalisme religieux entre le Code adopté en 2009 et celui promulgué en 2011.
- 2011 La Loi n°11-080/AN-RM portant Code des personnes et de la famille du 2 décembre 2011. Parmi les dispositions discriminatoires pour la femme, il faut relever les articles 316, 319, 366 et 373 du code des personnes et de la famille. Ces articles disposent que « la femme doit obéissance à son mari », « le mari est le chef de famille [...] Le choix de la résidence de la famille appartient au mari », « La femme divorcée ne peut contracter un nouveau mariage avec un délai de trois mois¹⁹ » et ce délai est de quatre mois lors du décès du mari. Derrière la notion d'obéissance, il y a celle de soumission et donc de

la rupture de l'égalité homme/femme.

- 2015 Le 12 novembre 2015, la loi instituant un quota de femmes pour promouvoir la parité dans l'accès aux fonctions nominatives et électives, a été adoptée avec 115 voix pour, 22 contre et 3 abstentions. Le 1er article fixe une proportion d'au moins 30 % de personnes de chaque sexe pour les nominations dans les institutions de la République ou dans les différentes catégories de services publics par décret, arrêté ou décision.
- 2016 Le Décret N°2016 -0022 / P-RM du 15 Janvier 2016 portant nomination des membres du gouvernement dont six femmes Ministres sur trente-deux.

Guide pour les lecteurs

Les informations contenues dans ce document proviennent principalement des enquêtes nationales et recensements entrepris par l'Institut National de la Statistique (INSTAT), ainsi que des données administratives provenant d'autres ministères, départements et organismes gouvernementaux. La source est fournie pour chaque tableau ou graphique.

La plupart des tableaux et des graphiques donnent des nombres absolus et / ou des proportions exprimées en pourcentages (%) chez les femmes et les hommes. En outre, certains tableaux ou graphiques sont désagrégés par région ou milieu de résidence.

Explication des symboles

na : non appliqué

--- : Pas d'observation

Dans certains tableaux ou graphiques, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal ne sont pas renseignés à cause de l'insécurité.

Population

La Population au Mali présente plusieurs caractéristiques démographiques qui diffèrent selon le sexe.

Elle croit de façon régulière au fil des années et réside majoritairement en milieu rural.

Taux d'accroissement annuel moyen : rapport entre la variation de la population au cours d'une année et son effectif au milieu de l'année.

Indice synthétique de fécondité (ISF) : nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie reproductrice si elle était exposée à tous les âges de sa période génésique à la même expérience de fécondité que celle prévalant au moment du dénombrement ou de l'enquête.

Taux de célibat définitif : proportion des célibataires dont la probabilité de se marier est supposée nulle à un âge donné. Cet âge définit pour les hommes à 55 ans et pour les femmes à 35 ans.

Mouvement de la population de 1921 à 2018

De 1921 à la date du dernier Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2009, la population malienne croit de façon régulière. Ainsi, elle est passée de 2 475 000 habitants en 1921 à 14 528 662 habitants en 2009. Cette population est estimée à un peu plus de 19 millions en 2018.

Evolution de la population malienne de 1921 à 2018

Année	Population
1921	2 475 000
1931	2 856 000
1946	3 797 000
1951	3 347 000
1956	3 708 000
1976	6 394 918
1987	7 728 011
1998	9 968 933
2009	14 528 662
2018	19 418 000

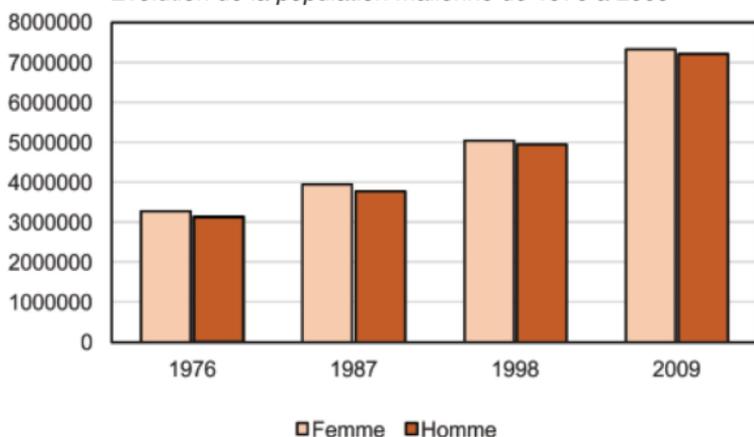
NB: 1921 à 1956 et 2018 sont des projections

Source: INSTAT, DNP, RGPH

Taille de la population malienne, 1976-2009

La taille de la population malienne a plus que doublé en espace de trente-trois ans. L'écart entre la population du des RGPH 1998 et 2009 est beaucoup plus marqué. Cette forte augmentation de la population peut être expliquée d'une part par la baisse de taux de mortalité et d'autre part par le maintien du nombre moyen d'enfants par femme qui tourne au tour de 6 enfants. Durant ces trois décennies, l'effectif des femmes reste légèrement supérieur à celui des hommes. En plus, la population malienne est caractérisée par son extrême jeunesse.

Evolution de la population malienne de 1976 à 2009



Source: INSTAT, RGPH 1976-2009

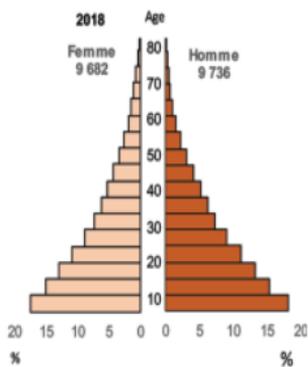
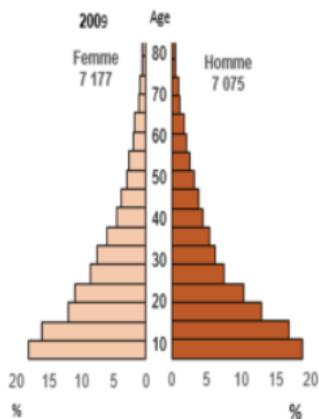
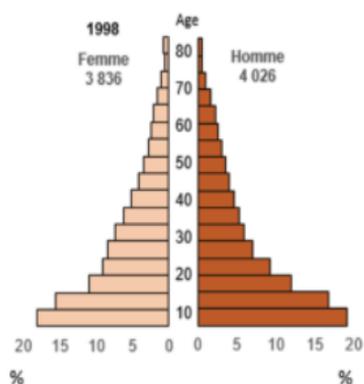
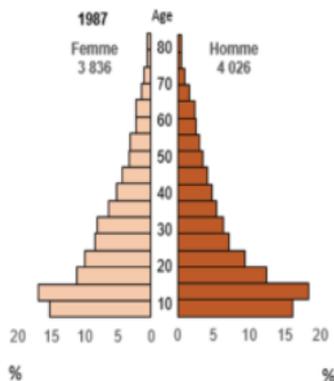
Structure par sexe et âge de la population malienne de 1987 à 2009

La forme des pyramides des âges de la population malienne n'a pas pratiquement changé du premier recensement 1976 au dernier recensement de 2009. Par contre, les données de 2018 font ressortir une légère augmentation de l'effectif des hommes.

Ces pyramides sont caractérisées par une forme élargie à la base et redressée au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge. Cette forme est caractéristique d'une forte fécondité et l'extrême jeunesse de la population.

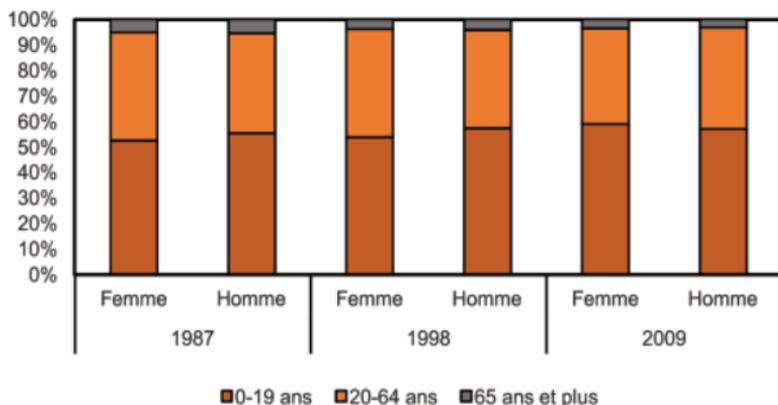
¹ Les données de 2018 sont des projections

Pyramide des âges de la population malienne, 1976-2018
Distribution en pourcentage et nombre en 1000



La répartition de la population malienne par groupe d'âge du RGPH 1987 au RGPH 2009 montre que quel que soit le recensement et le sexe, les personnes âgées de moins de 20 ans sont beaucoup plus représentées dans la population. Par contre, les vieilles personnes sont moins représentées quel que soit le sexe.

Pourcentage des femmes et hommes au Mali de 1987-2009



Source: INSTAT, RGPH 1987, 1998, 2009

Lieu de naissance de la population malienne, RGPH 1998 et 2009

En ce qui concerne le lieu de naissance, on constate qu'il n'y a pas de différence significative entre les femmes et les hommes pour le groupe d'âge 25-44 ans. Par contre, dans la tranche d'âge 45-64 ans, il ressort que pour le RGPH 2009, deux femmes sur cent sont nées à l'étranger contre un homme sur cent.

*Population malienne selon la région de naissance et âge, 1998-2009
(pourcentage et nombre)*

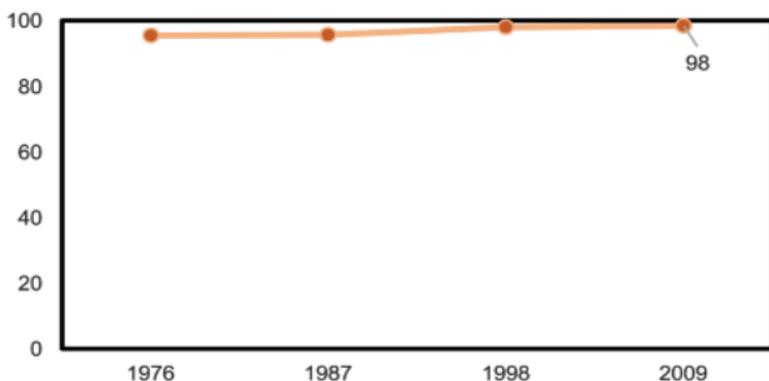
Age Région de naissance	1998		2009	
	F	H	F	H
25-44 ans				
Mali	98,0	98,2	96,6	97,0
Autre pays Afrique	1,9	1,7	3,1	2,7
Europe	0,0	0,0	0,1	0,2
Asie	0,0	0,0	0,1	0,1
Amérique	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre continent	0,0	0,0	0,1	0,0
pourcentage	100	100	100	100
Nombre	998766	1135945	1431713	1577945
45-64 ans				
Mali	98,6	98,6	98,0	98,2
Autre pays Afrique	1,3	1,3	1,7	1,5
Europe	0,0	0,0	0,1	0,1
Asie	0,0	0,0	0,1	0,1
Amérique	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre continent	0,0	0,0	0,1	0,0
pourcentage	100	100	100	100
Nombre	505029	500048	694201	667187

Source: INSTAT, RGPH 1998, 2009

Rapport de masculinité, 1976-2009

Durant la période 1976-2009, on note que les femmes sont plus représentées dans la population que les hommes. Dans l'ensemble, pour le recensement de 1976 il y avait au total 95 hommes pour 100 femmes dans la population malienne. Ce rapport a augmenté au fil du temps et est un peu plus de 98 hommes pour 100 femmes en 2009.

Evolution du ratio Hommes/Femmes au Mali 1976-2009



Source: INSTAT, RGPH 1976, 1987, 1998, 2009

Statut marital de la population 12 ans et plus, 2009

Le tableau ci-dessous montre que 70,7% des femmes sont en union contre seulement 52,1% des hommes. La proportion des femmes qui vivent dans une situation de polygame est plus élevée que celle des hommes (26,7% contre 15,1%) respectivement. La même tendance est observée au niveau de veuf/veuve (5,8 % contre 0,7% seulement).

Statut matrimonial des 12 ans et plus au Mali, RGPH-2009

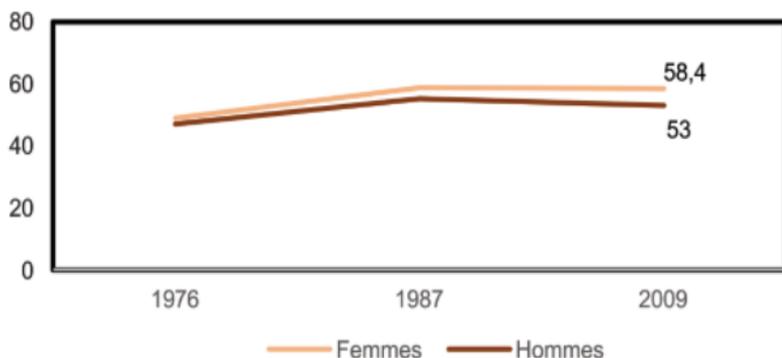
Statut matrimonial	Distribution par Sexe (%)	
	Femme	Homme
Celibataire	29,2	47,9
marie(e) monogame	37,3	35,7
marie(e) polygame	26,7	15,1
veuf/veuve	5,8	0,7
divorce/separe	0,8	0,4
union libre	0,1	0,1
Total	100	100
Effectif	4283479	4021041

Source: INSTAT, RGPH 2009

Esperance de vie à la naissance, 1976-2009

Du premier recensement de 1976 au dernier recensement de 2009, on constate que l'espérance de vie à la naissance chez les femmes est plus élevée que chez les hommes. En outre, on observe une augmentation de la durée de vie au fil du temps quel que soit le sexe avec des écarts plus marqués entre les deux sexes au dernier RGPH.

Evolution de l'esperance de vie à la naissance de 1976-2009

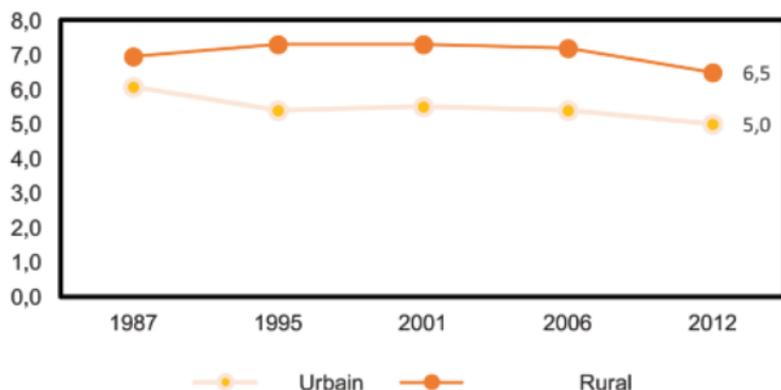


Source: INSTAT, RGPH 1976, 1987, 2009

Indice Synthétique de Fécondité (ISF), 1987-2012

Le nombre moyen d'enfants par femme entre EDS-M 1987 à EDS-M 2012 oscille autour de 6 enfants par femmes. Ce nombre moyen d'enfants par femme suit légèrement une diminution soutenue à partir de l'année 2001. En plus, on constate que ce nombre moyen d'enfants par femme est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain quelle que soit l'année de l'enquête. Cette tendance de l'évolution de l'ISF explique une forte fécondité en milieu rural par rapport au milieu urbain.

*Evolution du nombre moyen d'enfants par femme (ISF)
au Mali, 1987-2012*



Source: INSTAT, EDSM 1987, 1995, 2001, 2006, 2012

Personnes âgées de 60 ans et plus

Excepté le premier recensement où on constate que l'effectif des femmes est plus élevé que celui des hommes, les résultats des recensements 1998 et 2009 montrent qu'il y a plus de personnes âgées hommes que de femmes dans la population malienne.

Evolution de l'effectif des personnes âgées de 60 ans et plus au Mali, 1987-2009

Année	Effectif		Distribution %	
	Femme	Homme	Femme	Homme
1987	299146	294715	50	50
1998	292247	308440	49	51
2009	346405	366064	49	51

Source: INSTAT, RGPH 1987, 1998, 2009

La population vivant avec un handicap

La proportion de la population vivant avec un handicap a connu une diminution entre 1998 et 2009 quel que soit le sexe. En examinant les résultats par année, la proportion des femmes vivant avec un handicap était inférieure à celle des hommes pour les deux années d'observation.

Evolution de la proportion des personnes handicapées au Mali, 1998-2009



Source: INSTAT, RGPH 1998, 2009

Age moyen, âge median au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit l'année de l'enquête. En ce qui concerne l'âge médian, on note que les femmes se marient beaucoup plus vite que les hommes. En effet, on constate que l'âge médian (l'âge auquel la moitié des individus se sont mariés) augmente au fil des années et plus élevé chez les hommes que chez les femmes. La proportion de célibat définitif reste très élevée chez les femmes que chez les hommes quelle que soit l'année du recensement.

Evolution de l'âge moyen et médian au premier mariage au Mali, 1987-2009

RGPH	âge moyen		âge médian		Proportion célibat définitif	
	F	H	F	H	F	H
1987	13	20,1	17,5	22,5	0,3	0,1
1998	22,5	25,3	18,2	24,1	1,6	0,2
2009	21,5	24,5	18,6	25,1	1,9	0,3

Source: INSTAT, RGPH 1987, 1998, 2009

Chef de ménage selon l'état matrimonial

En 2011, on constate que près de deux femmes sur trois (62,3%) chef de ménage sont veuves contre seulement 1,3 % chez les hommes. Cette proportion pour les femmes est encore plus élevée en 2016 (66,8%) où des femmes CM sont veuves. Pour les hommes, on note qu'ils sont plus nombreux dans le statut marié monogame quelle que soit l'année d'observation.

Répartition des chefs de ménage maliens selon le statut matrimonial de 2011-2016

Statut	2011		2016	
	F	H	F	H
Marié monogame	16,8	69,3	14,6	69,1
Marié polygame	9,7	26,4	8,6	27,7
Célibataire (jamais marié(e))	4,7	2,5	4,4	1,1
Divorcé(e) / séparé(e)	6,5	0,5	5,6	0,3
Veuf (veuve)	62,3	1,3	66,8	1,6
Total	100	100	100	100
Effectif	139 909	1 348 828	170 726	2 173 258

Source: INSTAT, EMOP

Les chefs de ménages femmes sont beaucoup plus nombreuses dans les groupes d'âges 45-54 ans tandis que les hommes sont plus nombreux dans les groupes d'âges 35-54 ans. Quel que soit le sexe, on note une faible proportion des Chefs de ménage dans le groupe d'âge le plus jeune (15-24 ans).

Répartition des chefs de ménages maliens par groupe d'âge en 2016

Groupe d'âge	Femme	Homme
15-24	1,4	1,1
25-34	12,4	13,7
35-44	21,6	27,6
45-54	21,8	24,3
55-64	21,4	17,8
65 ans et plus	21,4	15,6
Total	100,0	100,0
Effectif	170 726	2 173 258

Source: INSTAT, EMOP-2016

Possession de pièces d'identification

Dans l'ensemble, plus de la moitié des jeunes de moins de 15 ans ont un extrait de naissance. La disponibilité d'un acte ou extrait de naissance est plus (élevée) dans le milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le groupe d'âge considéré.

Distribution en pourcentage de la population malienne selon le milieu de résidence et la disponibilité d'un acte / extrait de naissance selon le groupe d'âges en 2009

	0-14	15-64	65 et +
Urbain	86,9	84,4	73,3
Rural	46,7	36	25,5
Ensemble	54,5	48,5	33,9

Source: INSTAT, RGPH 2009

Santé

Le Mali a adopté en 1990, une politique sectorielle de santé et de population qui est basée sur la stratégie des soins de santé primaire, la stratégie africaine de développement sanitaire et l'Initiative de Bamako. Cette politique a été reconfirmée par la Loi d'orientation sur la santé n° 02 - 049 du 22 Juillet 2002 qui précise ses grandes orientations sur l'amélioration de la santé des populations, l'extension de la couverture sanitaire et la recherche d'une plus grande viabilité et performance du système de santé.

Un Plan décennal de développement sanitaire et social (PDDSS) sert de cadre pour la mise en œuvre de la politique sectorielle. Le décret n0 01/115/PM-RM du 27 février 2001 définit les missions des différents organes en charge de l'orientation, de la coordination et de l'évaluation du Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS). Le PDDSS est exécuté en quinquennats dont la troisième phase (PRODESS III) est en cours exécution.

La loi n° 02-044 / du 24 juin 2002 portant la santé de la reproduction définit les composantes et détermine tout individu qui acquiert la connaissance de son état de malade du Sida ou vivant avec le VIH, a l'obligation d'informer son partenaire et de prendre toutes les dispositions pour éviter de contaminer autrui. Aussi la constitution garantit l'intégrité physique (article 1) et reconnaît le droit à la santé (article 2).

Contraception

L'utilisation de la contraception suppose, au préalable, la connaissance d'au moins une méthode contraceptive. Ainsi, on observe au Mali que les hommes connaissent mieux les méthodes contraceptives par rapport aux femmes. Cette tendance se maintient entre 2006 à 2012

et quelle que soit la méthode (moderne ou traditionnelle).

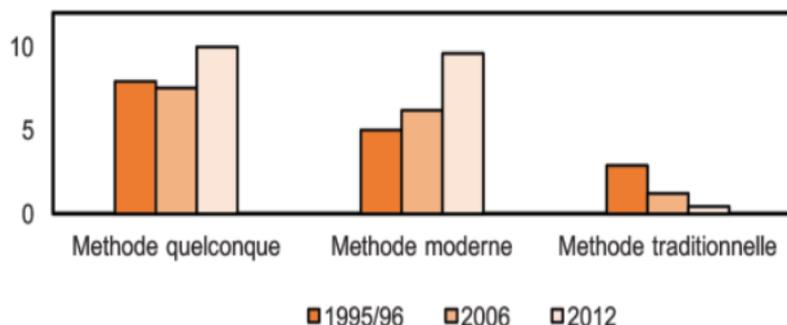
*Evolution de la connaissance des méthodes
contraceptives (%), 2006-2012*

Connaissance de Contraception	1995/96		2006		2012	
	F	H	F	H	F	H
N'importe quelle méthode	67,5	85,6	74,6	89,1	84,5	95,3
Méthode moderne	65,4	84,2	73,5	88,8	84,3	95,1
Méthode traditionnelle	42,3	62,4	33,9	56,2	55,4	63,2

Source: INSTAT, EDSM 2006, 2012

Hormis l'utilisation des méthodes traditionnelles de contraception, on observe une augmentation de la proportion de femmes qui utilisent la contraception entre 2006 et 2012. Cette augmentation est essentiellement imputable à l'utilisation des méthodes modernes par les femmes.

*Proportion (%) des femmes maliennes qui utilisent
la contraception au moment de l'enquête, 1995/96-2012*



Source: INSTAT, EDSM 1995/96, 2006, 2012

Taux de mortalité de la population

Dans l'ensemble, le taux brut de mortalité suit une diminution soutenue de 1976 à 2009. En effet, il est passé de 18,2 pour 1000 au premier recensement 1976 à 12,5 pour 1000 au dernier recensement 2009. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit le recensement, ce qui explique une surmortalité au niveau des hommes.

Evolution du taux brut de mortalité (pour 1000) au Mali, 1976-2009

RGPH	Femme	Homme	Ensemble
1976	16,9	19,5	18,2
1987	11,6	13,7	12,6
2009	10,1	14,8	12,5

Source: INSTAT, RGPH 1976, 1987, 2009

Les résultats de l'enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM-2012) montrent que le taux de mortalité des personnes de 15 à 49 ans est de 2,7 pour 1000 chez les femmes contre 2,8 pour 1000 chez les hommes avec comme période de référence les 6 mois précédents l'enquête.

Taux de mortalité (pour 1000) par âge au Mali, pour les 6 mois précédents EDSM-2012

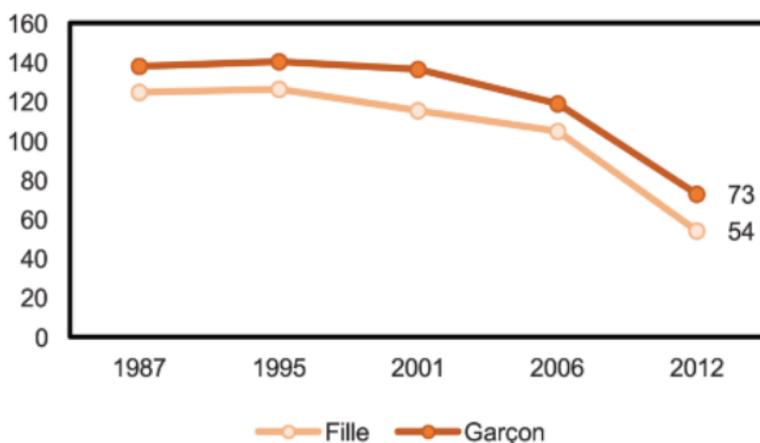
Groupe d'âge	Femme	Homme
15-19	1,6	2,6
20-24	2,0	2,1
25-29	2,9	2,2
30-34	2,7	2,3
35-39	2,3	2,6
40-44	3,5	7,1
45-49	6,2	3,3
15-49	2,7	2,8

Source: INSTAT, EDSM 2012

Mortalité des enfants

Malgré les programmes et politiques sanitaires mis en œuvre par le gouvernement du Mali en faveur de l'amélioration de l'état de santé de la population malienne, le risque pour un enfant de mourir avant de fêter son premier anniversaire ou avant d'atteindre l'âge de 5 ans reste encore très élevé. Toutefois, ce risque suit une diminution soutenue au fil des années. Quelle que soit l'année de l'enquête, on constate que les garçons courent beaucoup plus de risque de mourir que les filles. En ce qui concerne le quotient de mortalité des enfants de moins d'une année, il ressort en 2012, que ce quotient est de 54 pour 1000 chez les filles contre 73 pour 1000 chez les garçons.

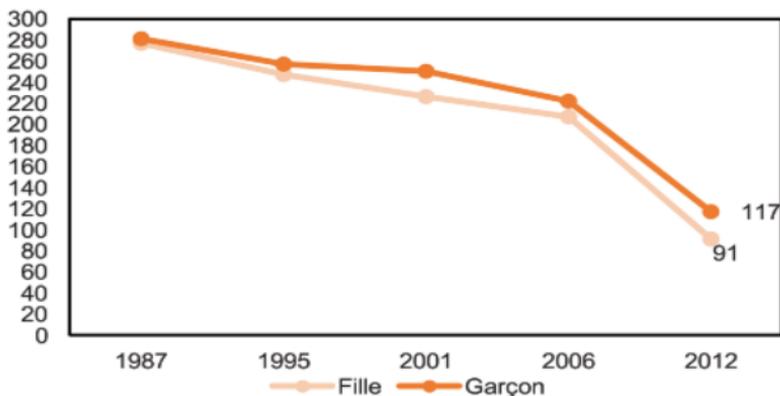
*Evolution du quotient de mortalité infantile (0-1 an)
pour 1000, 1987-2012*



Source: INSTAT, EDSM, 1987, 1995, 201, 206 et 2012

Le quotient de mortalité de moins de 5 ans, c'est à dire le risque que court un enfant de mourir avant d'atteindre 5 ans exacts. Comme le quotient de mortalité infantile, ce quotient suit aussi une diminution au fil des années. Dans l'ensemble, quelle que soit l'année d'observation, les garçons courent plus de risque de ne pas atteindre leur cinquième anniversaire que les filles. Pour l'EDS(2012), ce quotient est de 91 pour 1000 chez les filles contre 117 pour 1000 chez les garçons.

Evolution du quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1000, 1987-2012



Source: INSTAT, EDSM 1987, 1995, 2001, 2006, 2012

Mortalité maternelle

Selon les résultats de l'EDSM 2012, près d'une femme sur trois (31,7%) meurt à cause de la grossesse. C'est dans la tranche d'âge 30-34 ans que les décès des femmes sont beaucoup plus liés à la grossesse (64,6%). Dans ce même groupe d'âge, on constate que plus d'une femme (1,75) sur 1000 meurt suite à une grossesse.

Mortalité maternelle au Mali, EDSM-2012

Groupe d'âge	Pourcentage de décès de femmes qui sont maternels	Taux de mortalité maternelle pour 1000 femmes
15-19	29,3	0,47
20-24	23,1	0,46
25-29	27,9	0,8
30-34	64,6	1,75
35-39	31,9	0,74
40-44	20,3	0,72
45-49	6,5	0,4
15-49	31,7	0,79

Source: INSTAT, EDSM 2012

Dans l'ensemble, on constate que le nombre de décès maternel suite à une césarienne diminue au fil des années. En effet, ce nombre est passé de 197 décès en 2013 à 70 décès en 2016. En 2015 et 2016, l'hémorragie est la cause qui a provoqué plus de décès liés à la grossesse suite à une césarienne.

Cause de décès maternel après césarienne de 2013 à 2016

Cause	2013	2014	2015	2016
Eclampsie/ Complications HTA	47	57	36	20
Hémorragie	29	43	66	25
Infection	19	11	16	5
Rupture utérine	23	34	24	13
Anémie	31	25	28	5
Autres	29	57	33	1
Inconnue	19	14	7	1
Total	197	241	210	70

Source : Rapport gratuité césariennes 2016

Malnutrition des enfants

Dans l'ensemble, on constate que la malnutrition aiguë globale touche près d'une fille sur dix (9,6%) contre plus d'un garçon sur dix (12,2%). En ce qui concerne la malnutrition sévère, il ressort encore que les petits garçons sont plus touchés que leurs homologues filles avec respectivement 3% et 1,7%.

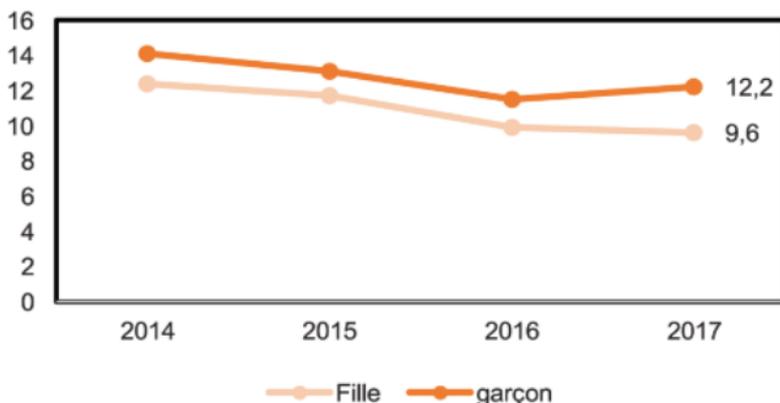
Prévalence de la malnutrition aiguë (globale et sévère) au Mali des enfants de 6 à 59 mois par région, SMART 2017

Région	Filles			Garçons		
	Effectif	MAG	MAS	Effectif	MAG	MAS
		%	%		%	%
Kayes	665	13,8	1,8	733	14,6	3,3
Koulikoro	601	6,2	1	601	9,5	1,7
Sikasso	927	9,7	1,3	984	8,7	2,2
Ségou	418	7,9	1,4	443	9,9	2
Mopti	539	3,5	0,6	590	7,5	0,7
Tombouctou	290	15,2	1	326	16,3	3,1
Gao	271	13,7	0,7	281	16,7	2,5
Kidal	156	5,1	0,6	176	13,1	1,1
Ménaka	187	9,6	1,6	210	9	2,9
Taoudéni	118	11,9	0,8	147	16,3	0
Bamako	606	6,8	1	639	13	2,2
Ensemble	4846	9,6	1,7	5227	12,2	3

Source: INSTAT, SMART 2017

Dans l'ensemble, la malnutrition aiguë globale reste élevé chez les garçons que chez les filles quelle que soit l'année de l'enquête. Les écarts entre les filles et les garçons sont moins prononcés entre 2014 et 2016. Par contre, en 2017, on observe une différence un peu plus élevée avec des prévalences 9,6% et 12,2% respectivement pour les filles et les garçons.

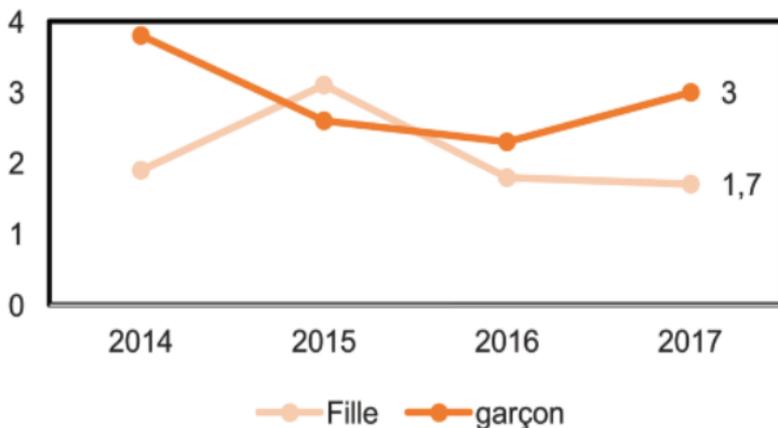
Evolution de la malnutrition aigüe globale de 2014 à 2017 au Mali



Source: INSTAT, SMART, 2014, 2015, 2016, 2017

Contrairement à la malnutrition aigüe globale, la malnutrition aigüe sévère a fluctué entre 2014 et 2017. En comparant la prévalence de la malnutrition aigüe sévère des filles et des garçons, on constate qu'excepté l'année 2015, les garçons sont plus touchés que les filles par cette forme de malnutrition. La prévalence de la malnutrition aigüe sévère chez les filles est de 1,7% contre 3% chez les garçons. Les écarts entre les filles et les garçons sont plus marqués en 2014 et en 2017.

Evolution de la malnutrition aigüe sévère de 2014 à 2017 au Mali



Source: INSTAT, SMART, 2014, 2015, 2016, 2017

Vaccination des enfants

La vaccination est l'un des moyens le plus efficace pour prévenir la morbidité et la mortalité des enfants. A cet effet, des données sur les types de vaccins ont été collectées lors des enquêtes MICS 2010 et 2015. On note dans l'ensemble qu'au cours de l'année 2010 que les garçons étaient beaucoup plus vaccinés que les filles quel que soit le type de vaccin. Par contre, en 2015 la vaccination a beaucoup touché les petites filles que les garçons.

*Evolution de la proportion (%) des enfants (12-23 mois)
Vaccinés au Mali, MICS 2010 et 2015*

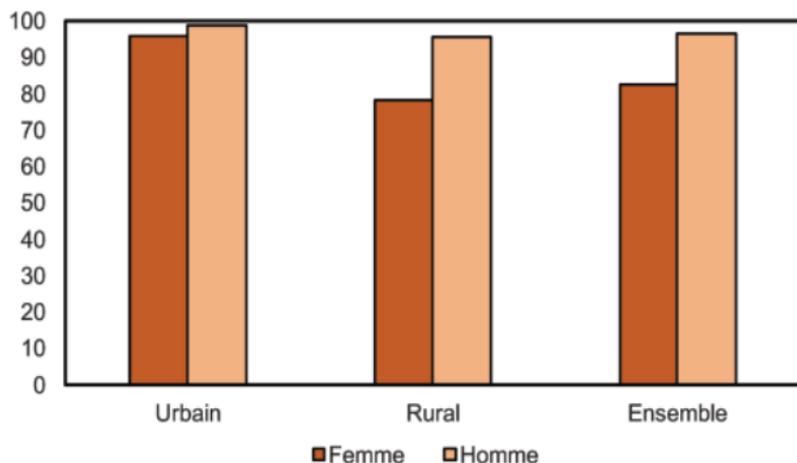
Type de vaccin	2010		2015	
	F	G	F	G
BCG	82,6	84,6	72,3	72,9
PENTA1/DTCOQ	81,5	82,8	73,3	71,9
PENTA2 /DTCOQ	78,3	79,5	65,9	65,4
PENTA3/DTCOQ	71,3	72,9	56,2	54,9
Polio 0	65,4	65,9	67,3	65,8
Polio 1	84	85,8	69,4	68,4
Polio 2	78,9	80,1	61,4	59,6
Polio 3	60,3	64,1	41,2	38,9
rougeole	72,6	73,3	60,7	60,9
Nombre d'enfants 12-23 mois	2504	2618	1591	1712

Source: INSTAT, MICS 2010, 2015

VIH/SIDA et IST

Dans l'ensemble, on note que les hommes sont plus informés sur le VIH/SIDA que les femmes. En effet, 96% des hommes ont affirmé avoir entendu parler du VIH/SIDA contre 83% des femmes. Les écarts, entre les hommes et les femmes sont plus prononcés en milieu rural avec 96% et 78% respectivement.

Pourcentage des femmes et des hommes de 15-49 ans ayant entendu parler du SIDA par milieu de résidence en 2012



Source: INSTAT, EDSM, 2012

Le tableau ci-dessous montre le pourcentage des hommes et femmes qui connaissent les méthodes de protection contre le VIH/SIDA. Quel que soit le moyen de protection contre le VIH/SIDA, on observe encore que les hommes sont mieux informés que les femmes s'agissant de cette maladie. En combinant les deux méthodes (Utilisation des condoms et en limitant les rapports sexuels à un seul partenaire non infecté), on constate que près de deux hommes sur trois (66,2%) connaissent ces méthodes contre seulement près d'une femme sur deux (48%).

Proportion (%) des femmes et des hommes de 15-49 qui connaissent les méthodes de protection contre le VIH/SIDA n 2012

		Urbain	Rural	Ensemble
Utilisant des condoms	Femme	78	48	54
	Homme	79	70	72
Limitant les rapports sexuels à un seul partenaire non infecté	Femme	77	58	63
	Homme	82	76	77
Utilisant des condoms et en limitant les rapports sexuels à un seul partenaire non infecté	Femme	64	42	48
	Homme	71	64	66

Source: INSTAT, EDSM 2012

L'accès aux structures de santé est très déterminant dans l'état de santé d'une population. Dans l'ensemble, on constate que plus de la moitié (66,4%) des maliennes vivent à moins de 5 km des structures de santé en 2014. Par contre, une personne sur dix (10,4%) vit à plus de 15 km des structures de santé.

Accès des maliens aux structures de Santé par région en 2014

Région	% population à moins de 5 km	% Population		Population
		de 5 à 15 km	à plus de 15 km	
Kayes	60,1	22,3	17,6	2 374 994
Koulikoro	58,1	23,0	18,9	2 885 458
Sikasso	60,4	26,8	12,8	3 148 820
Ségou	56,2	35,9	7,8	2 785 676
Mopti	58,3	31,3	10,4	2 425 736
Tombouctou	76,4	20,2	3,4	803 881
Gao	84,1	13,6	2,3	646 047
Bamako	95,8	3,5	0,7	2 156 690
Kidal ²				80 698
Ensemble	66,4	23,2	10,3	17 308 000

Source: INSTAT, EMOP, 2014

¹ Kidal non enquêté en 2014

Education

L'éducation est une priorité nationale. Depuis l'accession du Mali à l'indépendance en 1960, le pays a connu plusieurs réformes des systèmes éducatifs allant de la réforme de l'enseignement en 1962 au programme Décennal de Développement de l'éducation (PRODEC) en 1998 et mis en œuvre en 2001. L'un des principaux objectifs porte une attention particulière à la réduction des disparités régionales et à la prise en charge des questions de genre et de VIH/SIDA.

Taux de préscolarisation : C'est le rapport exprimé en pourcentage entre les enfants encadrés dans les structures préscolaires formelles et non formelles et la population de 3 à 6 ans.

Taux brut de scolarisation (TBS) d'un cycle : Le TBS est le rapport entre l'effectif des enfants à un cycle donné, quel que soit leur âge, et l'effectif des enfants d'âge scolaire officiel du cycle considéré, exprimé en pourcentage. Il peut de ce fait être supérieur à 100.

Taux net de scolarisation (TNS) d'un cycle:

Le TNS est le pourcentage d'enfants d'âge scolaire officiel d'un cycle donné qui fréquentent effectivement ce cycle. Il donne la mesure exacte de l'inscription à l'école et fournit des informations significatives quant au rapport entre élèves scolarisés ou non. Il est au plus égal à 100 % si tous les enfants d'âge scolaire du cycle fréquentent.

Taux de redoublement : Rapport entre le nombre d'élèves qui reprennent une classe donnée et le nombre total d'élèves de cette classe au cours d'une année scolaire.

Taux d'alphabétisation : C'est le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, qui sait lire et écrire dans une langue donnée.

Niveau d'éducation de la population Malienne en 2017

Dans l'ensemble, plus d'une personne sur deux au Mali (60,4%) n'ont aucun niveau d'instruction contre seulement 1,2% pour le niveau supérieur. En examinant les résultats selon le sexe, on note que 65,4 % des femmes n'ont aucun niveau d'instruction contre 55,2 % chez les hommes. Quel que soit le niveau considéré, on constate que les hommes sont plus instruits que les femmes.

Niveau d'éducation de la population malienne en 2017/2018 (7 ans et plus)

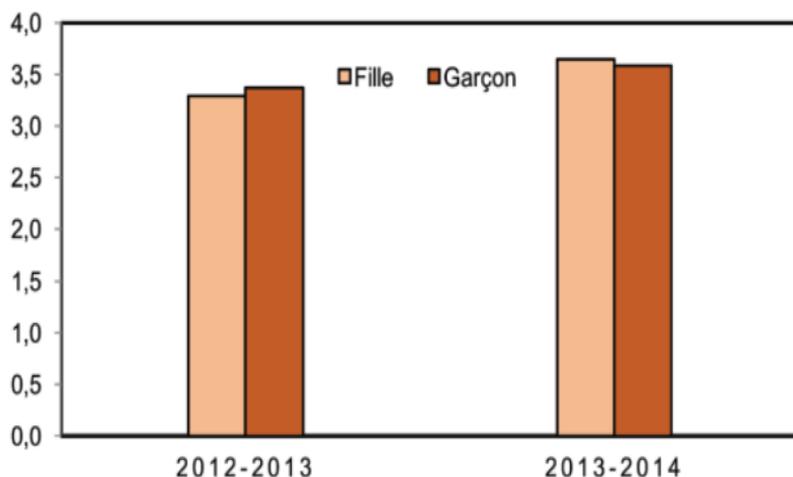
Niveau	Féminin	Masculin	Ensemble
Aucun	65,4	55,2	60,4
Fondamental 1	23,1	27,2	25,1
Fondamental 2	9,2	12,3	10,8
Secondaire	1,8	3,4	2,6
Supérieur	0,5	1,9	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	7 038 185	6 807 876	13 846 061

Source: INSTAT, EMOP 2017

Prescolaire

Le taux de préscolarisation dans l'ensemble est de 3,3% en 2012/2013 et est passé à 3,7% en 2013/2014, donc une légère augmentation. En examinant les résultats selon le sexe, on observe que les garçons étaient plus préscolarisés que les filles en 2012/2013 (3,4% contre 3,3% respectivement). Par contre, en 2013/2014, ce sont les filles qui sont plus préscolarisées que les jeunes garçons.

Evolution du taux de préscolarisation (3 à 5 ans)

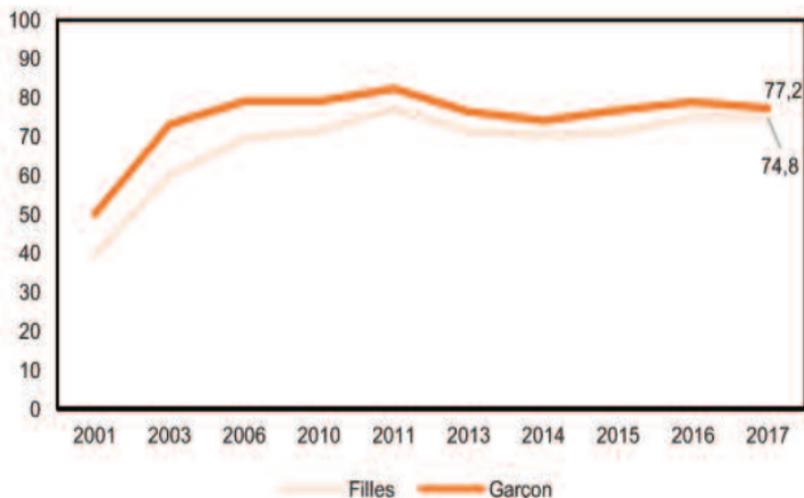


Source: annuaire succinct national des statistiques
de l'éducation préscolaire

Scolarisation aux cycles fondamental I et II

De façon globale, le taux brut de scolarisation au premier cycle (1^{ère} Année à 6^{ème} Année) des filles reste inférieur à celui des garçons quelle que soit l'année de l'enquête. On note aussi que ce taux a subi une légère baisse à partir de 2011/2012 quel que soit le sexe. En ce qui concerne l'année scolaire 2017/2018, ce taux est de 77,2% chez les garçons contre 74,8% chez les filles. En outre, les résultats montrent que l'écart entre les filles et les garçons s'est beaucoup réduit en 2017/2018.

Evolution du taux brut de scolarisation au Fondamental I

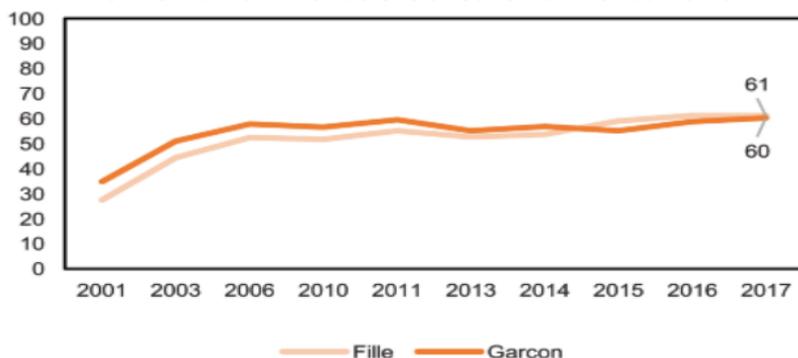


N.B : les indicateurs issus des enquêtes 2013 font référence à l'ensemble du pays sans les trois régions du Nord et 2014 sans Kidal

Source: INSTAT, EMEP 2001, ELIM 2003, 2006, MICS/ELIM 2010, EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017

Le taux net de scolarisation au fondamental 1 (1^{ere} Année à 6^{eme} Année) a suivi des fluctuations entre 2001 à 2013. A partir de 2014, on observe une augmentation soutenue de ce taux au fil des années. En effet, le taux net de scolarisation est passé dans l'ensemble de 55,5% en 2014 à 60,9% en 2017. Les résultats selon le sexe laissent voir que de 2015 à 2017, les filles sont plus scolarisées que les garçons.

Evolution du taux net de scolarisation au Fondamental I

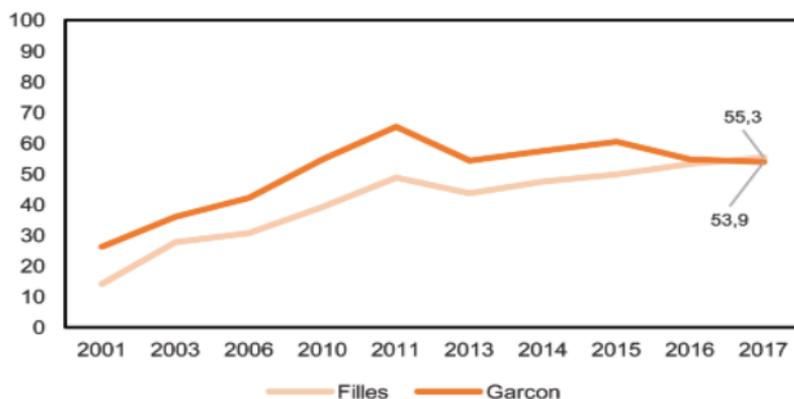


N.B: les indicateurs issus des enquêtes 2013 font référence à l'ensemble du pays sans les trois régions du Nord et 2014 sans Kidal

Source: INSTAT, EMEP 2001, ELIM 2003, 2006, MICS/ELIM 2010, EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017

Dans l'ensemble, le taux brut de scolarisation au fondamental II (7ème à 9ème Année) a subi de baisse à partir de l'année 2013 quel que soit le sexe. Les résultats selon le sexe montrent aussi que de 2001 à 2016 les garçons sont plus scolarisés que les filles. Par contre, les résultats de 2017/2018 donnent un taux de 53,9% chez les garçons contre 55,3 % chez les filles.

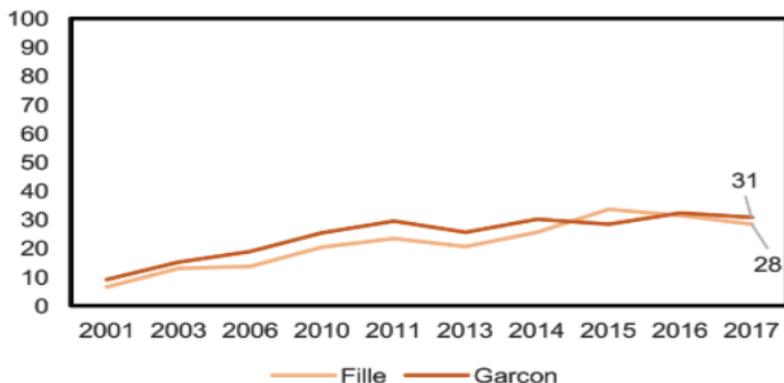
Evolution du taux brut de scolarisation au Fondamental II



Source: INSTAT, EMEP 2001, ELIM 2003, 2006, MICS/ELIM 2010, EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017

Concernant, le taux net de scolarisation au fondamental II, on note que le taux a suivi une augmentation soutenue entre 2001 et 2011. De 2013 à 2017, des fluctuations sont observées. L'analyse selon le sexe, montre qu'en 2017, les garçons sont plus scolarisés que les filles au fondamenta II (30,7% contre 28,4%) respectivement.

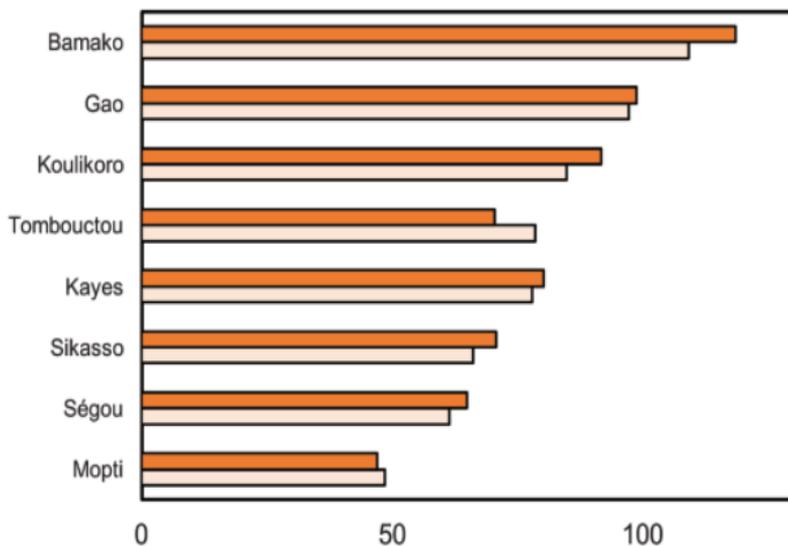
Evolution du taux net de scolarisation au Fondamental II



Source: INSTAT, EMEP 2001, ELIM 2003, 2006, MICS/ELIM 2010, EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017

En examinant les résultats par région au cours de l'année scolaire 2017/2018, on constate que le taux brut de scolarisation au fondamental I des garçons est plus élevé que celui des filles excepté la région de Tombouctou où ce taux est plus élevé chez les filles. Les résultats par région montrent que ce taux varie d'un maximum dans le district de Bamako contre un minimum dans la région de Mopti.

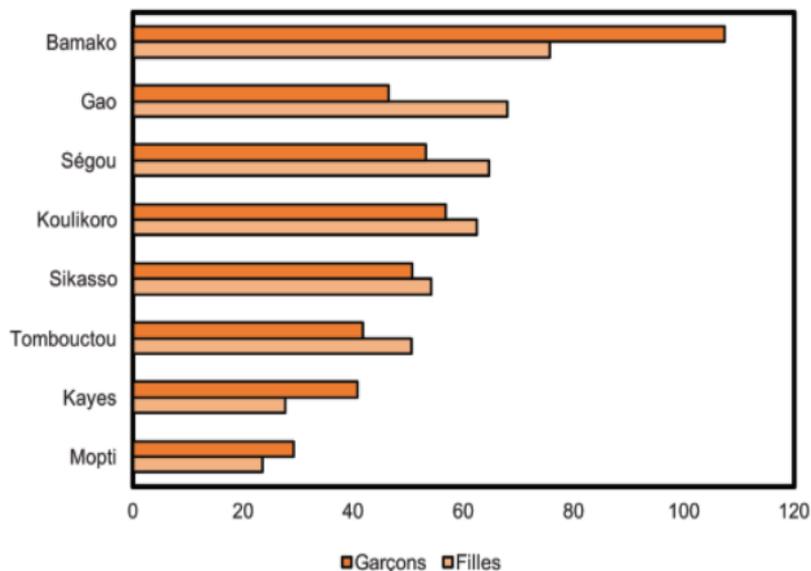
Le taux brut de scolarisation au fondamental I par région en 2017/2018



Source: INSTAT, EMOP 2017/2018

Dans l'ensemble, les tendances observés au fondamental I se maintiennent au fondamental II en ce qui concerne le taux brut de scolarisation au fondamental II par région. En effet, comme au fondamental I, on constate que les enfants vivant dans le district de Bamako sont plus scolarisés que ceux vivant dans les autres régions. Les résultats par sexe montrent que dans les régions de Gao, Ségou, Koulikoro, Sikasso et Tombouctou, le taux de scolarisation des filles est plus élevé que celui des garçons.

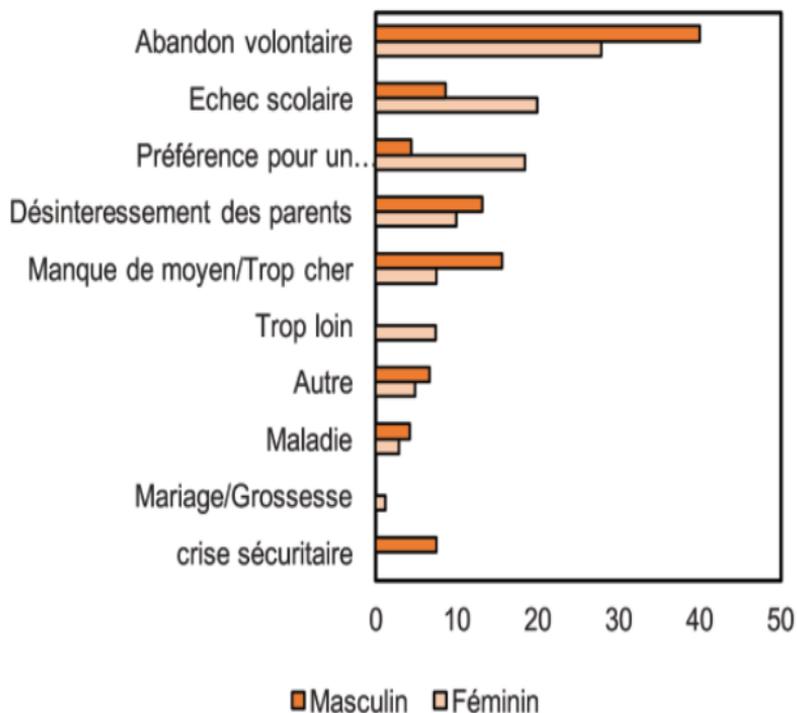
Le taux brut de scolarisation par région au Mali fondamental II en 2017/2018



Source : INSTAT, EMOP 2017/2018

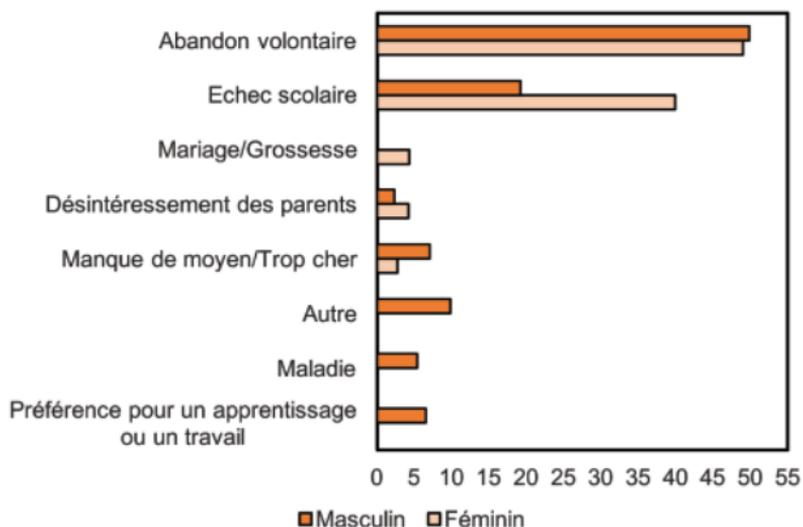
Les résultats présentés sur le graphique ci-dessous, montrent que la plupart des élèves qui abandonnent l'école au fondamental I le fait volontairement. En examinant les résultats, on constate que 40 % et 27,8% respectivement des garçons et des filles qui abandonnent le fait volontairement. Cette cause d'abandon est suivie par l'échec scolaire, la préférence pour un apprentissage ou un travail. Les causes les moins citées sont la crise sécuritaire, le mariage/grossesse et la Maladie.

Raisons de non fréquentation en 2017/2018 au fondamental I



Les tendances observées pour la fondamentale I sont encore confirmées pour la fondamentale II. En effet, les causes comme abandon volontaire et échec scolaire restent les causes les plus citées au niveau du fondamental II. Pour les filles du second cycle, on constate que le mariage/grossesse est la troisième cause la plus citée.

Raisons de non fréquentation en 2017/2018 au fondamental II

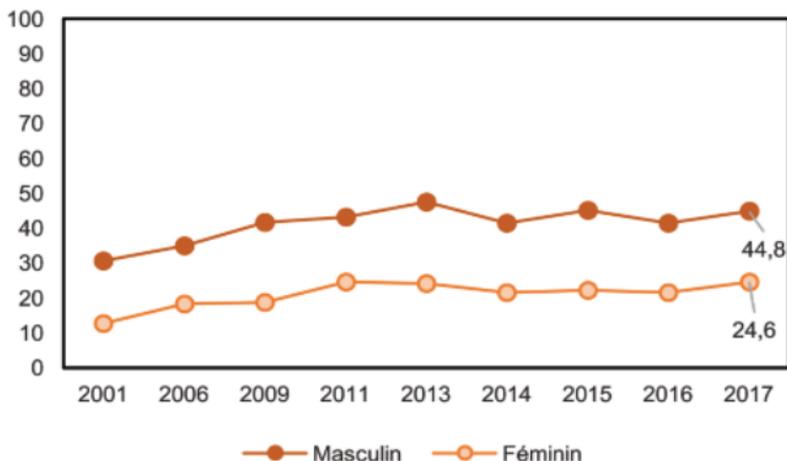


Source: INSTAT, EMOP 2017/2018

Alphabétisation des 15 ans et plus

Dans l'ensemble, le taux d'alphabétisation a suivi une augmentation soutenue entre 2001 à 2013. De 2014 à 2017, on observe des fluctuations de ce taux. En analysant les résultats par sexe, il ressort que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quelle que soit l'année d'observation avec des écarts plus ou moins accentués selon des années.

Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe (%)



N.B: les indicateurs issus des enquêtes 2013 font référence à l'ensemble du pays sans les trois régions du Nord et 2014 sans Kidal

Source : INSTAT, EMEP 2001, ELIM 2003, 2006, MICS/ELIM 2010, EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017

Quel que soit le milieu de résidence, on constate que la pauvreté est négativement corrélée au niveau de l'alphabétisation. Cependant, il ressort du tableau ci-dessous que les non pauvres sont plus alphabétisés que les pauvres. Toutefois, en milieu rural, on constate que les écarts entre les deux groupes sont plus réduits.

Taux d'alphabétisme par niveau de pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Statut de pauvreté	Femmes	Hommes
Pauvres	13,3	22,9
Non pauvres	28,0	44,3
Ensemble	23,9	34,5

Source : INSTAT, EMOP-2017

Le taux d’alphabétisation dans l’ensemble est passé de 33% en 2011 à 31% en 2016 donc une diminution. En 2016 ce taux a passé d’un maximum de 59,8% à Bamako à un minimum de 16,9% à Mopti.

Evolution du taux d’alphabétisation par région (%) au Mali

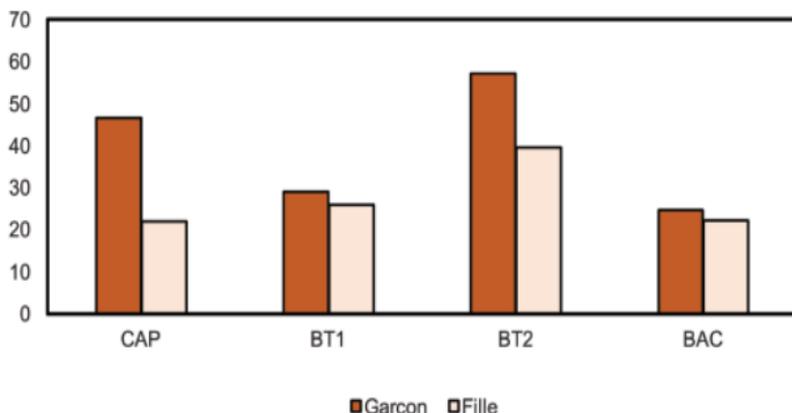
Région	2001	2006	2011	2016
Kayes	13,7	19,2	30,0	31,2
Koulikoro	16,5	23,2	35,0	24,6
Sikasso	17,7	23,8	32,0	28,0
Ségou	18,4	23,0	37,0	23,0
Mopti	16,3	24,0	17,0	16,9
Tombouctou	18,8	19,3	15,0	37,6
Gao	22,6	24,2	37,0	44,9
Bamako	45,5	52,0	53,0	59,8
Ensemble Mali	21,3	26,2	33,0	31,0

Source : INSTAT, EMEP 2001, ELIM2006, EMOP 2011, EMOP 2016

Les résultats au Bac, BT et CAP en 2016

Les résultats présentés au graphique ci-dessous montrent le taux d’admission aux différents examens en 2016 au Mali. Ces résultats montrent que quel que soit le type d’examen, le taux d’admission des garçons est plus élevé que celui des filles. Toutefois, les écarts entre les garçons et les filles sont plus réduits pour le BT1 et le BAC. En effet, le taux d’admission au BAC est de 24,6% pour les garçons contre 22,1% pour les filles en 2016. Par contre, on observe des écarts plus prononcés entre les garçons et les filles pour le CAP et le BT2.

Taux d'admission en 2016 aux différents examens de l'enseignement technique, professionnel et au baccalauréat.



Source : Centre National d'Examens et de Concours de l'Education (CNCE), résultats 2016

Universités et grandes écoles

Dans les universités du Mali en 2016, on constate dans l'ensemble que seulement 29% des étudiants sont des femmes. Dans toutes les universités, on observe que les effectifs des hommes dépassent largement ceux des femmes quelle que soit la faculté ou grande école avec des écarts plus ou moins prononcés dans certaines facultés ou grandes écoles.

*Répartition des étudiants maliens inscrits en 2016
par Université et école*

Université	Effectif		Distribution (%)	
	Fille	garçon	Fille	garçon
Université de Ségou	437	1 095	29	72
FAMA	46	235	16	84
FASSO	291	625	32	68
IUFP	100	235	30	70
ULSHB	6151	15 119	29	71
FLSL	2822	8 666	25	75
FSHSE	3260	6 364	34	66
IUT	69	89	44	56
USJPB	5490	9 730	36	64
FDPRI	3495	5 697	38	62
FDPU	1995	4 033	33	67
USSGB	4640	11 759	28	72
FSEG	2994	5 315	36	64
FHG	904	5 444	14	86
IUG	733	934	44	56
IUDT	9	66	12	88
USTTB	1860	7 287	20	80
ISA	57	233	20	80
FAST	440	2 659	14	86
FMOS	974	3 632	21	79
FAPH	389	763	34	66
Total Universités	18 578	44 990	29	71

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les cinq universités (Ségou, ULSHB, USJPB, USSGB, USTTB)

Personnel enseignants

Quel que soit le statut, on constate que les hommes sont plus représentés que les femmes dans l'enseignement.

En effet, dans l'ensemble, les femmes représentent moins de 30% des enseignants au fondamental I en 2013/2014. Comme au fondamental I, on note également au fondamental II que les femmes sont moins représentées dans l'enseignement que les hommes. Les résultats de l'analyse montrent en plus que les femmes sont plus représentées dans le fondamental I qu'au fondamental II dans l'enseignement quel que soit le statut de l'enseignant.

*Personnel enseignant au 1er et 2ème cycles
fondamental 2013-2014*

Statut / Année	1er cycle fondamental				2ème cycle fondamental			
	Effectif		Distribution %		Effectif		Distribution %	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Fonctionnaire Etat	1226	3383	27	73	414	1720	19	81
fonctionnaires collectivités Territoriales	3969	9349	30	70	1166	4494	21	79
Contractuels	6764	16089	30	70	1331	8459	14	86
Autres	2720	7863	26	74	338	1434	19	81
Total	14679	36684	29	71	3249	16107	17	83

Source: Annuaire succinct National des statistiques de l'Enseignement fondamental

De façon globale, les femmes élèves-maîtres représentent seulement 30% de l'ensemble des élèves-maîtres en ce qui concerne le niveau DEF. Les écarts entre les hommes et les femmes sont plus prononcés dans certaines régions notamment les régions de Kayes et de Ségou. On note aussi qu'en 2013/2014, les Instituts de Formation des Maîtres des régions du Nord n'ont pas enregistré des effectifs.

*Les effectifs des élèves des Instituts de Formation des maîtres
par région et par sexe (niveau DEF) 2013-2014*

Région	Effectif		Distribution en %	
	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Kayes	23	134	15	85
Koulikoro	92	256	26	74
Sikasso	312	568	36	65
Ségou	120	386	24	76
Mopti	92	255	27	74
Tombouctou	0	1	0	100
Gao	0	0	0	0
Kidal	0	0	0	0
Bamako District	46	35	57	43
Ensemble Mali	684	1636	30	70

Source: Annuaire succinct National des statistiques de l'Enseignement
Secondaire

Comme les effectifs des élèves-Maîtres au niveau DEF, il ressort aussi que les femmes sont moins représentées que les hommes dans les IFM avec respectivement 19% et 81%. On note aussi que la région de Kidal n'a pas formé des élèves-Maîtres au cours de l'année scolaire 2013/2014.

Les effectif des élèves des Instituts de Formation des maitres (IFM) par région et par sexe (iveau BAC) 2013-2014

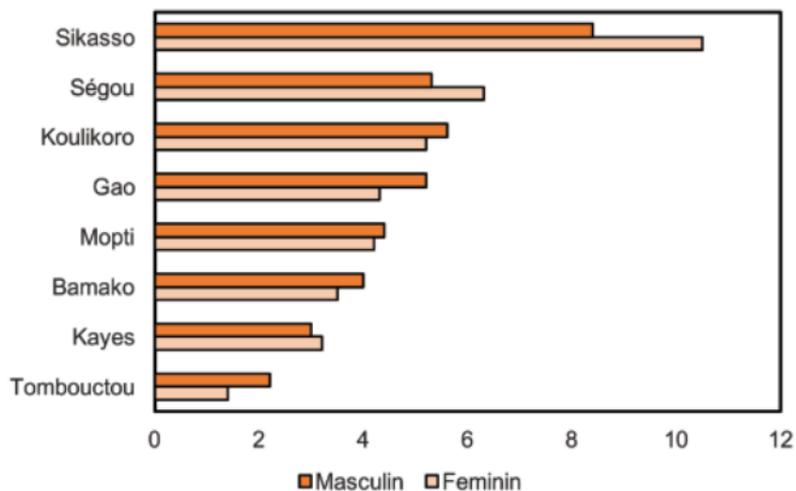
Région	Effectif		Distribution (%)	
	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Kayes	88	791	10	90
Koulikoro	123	699	15	85
Sikasso	153	654	19	81
Ségou	105	645	14	86
Mopti	167	629	21	79
Tombouctou	35	61	36	64
Gao	12	42	22	78
Kidal	0	0	0	0
Bamako district	286	637	31	69
Ensemble	969	4158	19	81

Source: Annuaire succinct National des statistiques de l'Enseignement Secondaire

Performance scolaire

Selon les résultats présentés dans le graphique ci-dessous, le taux de redoublement dans l'ensemble des élèves est plus élevé dans la région de Sikasso et plus faible dans celle de Tombouctou en 2017/2018. En faisant une analyse par sexe, il ressort que ce sont dans les régions de Sikasso, Ségou, et de Kayes où les filles redoublent beaucoup plus que les garçons.

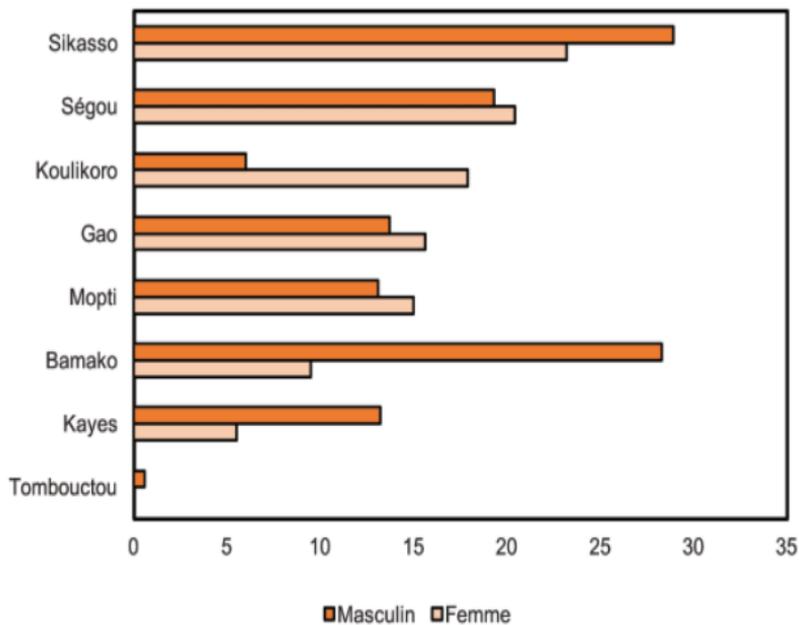
*Taux de redoublement (%) au 1^{er} cycle par région,
2017/2018*



Source: EMOP, 2017/2018

Dans l'ensemble, le taux de redoublement au 2^{ème} cycle fondamental en 2017/2018 varie d'un maximum dans la région de Sikasso et d'un minimum dans celle de Tombouctou. Ce taux est très élevé chez les garçons dans le district de Bamako. En effet, il est de 28,3% chez les garçons contre seulement 9,5% chez les filles à Bamako. On note aussi que les filles redoublent beaucoup plus que les garçons dans les régions de Ségou, Koulikoro, Gao et de Mopti.

*Taux de redoublement (%) au 2 ème cycle par région,
2017/2018*



Source: EMOP, 2017/2018

Marché du Travail

L'emploi constitue l'un des domaines dans lesquels les inégalités entre femme et homme sont les plus prononcées. Le travail de la femme est en général sous-évalué, notamment dans les pays en développement dont la raison principale est le fait que les activités ménagères, presque entièrement assumées par les femmes, sont improductives et ne sont généralement pas perçues comme du travail.

Personne en âge de travailler

C'est la frange de la population potentiellement active. En principe, la législation du travail de chaque pays devrait définir la limite d'âge minimum de cette population. Cette limite tient compte de l'âge de scolarisation obligatoire des enfants.

Population active

La fraction de la population en âge de travailler (15-64 ans) pourvue d'un emploi ou en situation de chômage.

Population inactive

Les individus en âge de travailler sont considérés en dehors de la population active s'ils ne sont ni employés ni au chômage.

Main-d'œuvre

Elle regroupe les personnes âgées de 15 à 64 ans dans l'emploi et au chômage. Il a été proposé par la résolution du BIT de ne retenir que ce terme.

Actif occupé

C'est tout individu en âge de travailler qui a effectivement travaillé pendant au moins une (1) heure au cours des 7 derniers jours précédant l'interview ou qui, s'il n'a pas travaillé a encore un lien formel avec un emploi (en congé, permission, etc.).

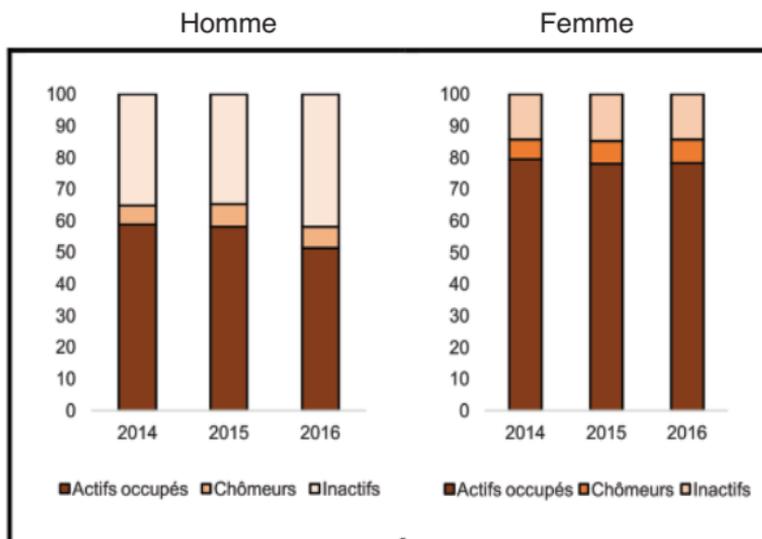
Chômeur

Personne âgée de 15-64 ans, est sans emploi pendant la période de référence, a entrepris des démarches pour chercher du travail pendant et était prête à travailler immédiatement s'il trouvait du travail (en général moins de 15 jours) durant la période de référence.

Activités

Dans l'ensemble, on constate que la proportion des femmes actives occupées diminue au fil des années. En effet, cette proportion est passée de 58,8 % en 2014 à 51,2% en 2016. Par contre, chez les hommes, on n'observe pas une différence significative de 2014 à 2016.

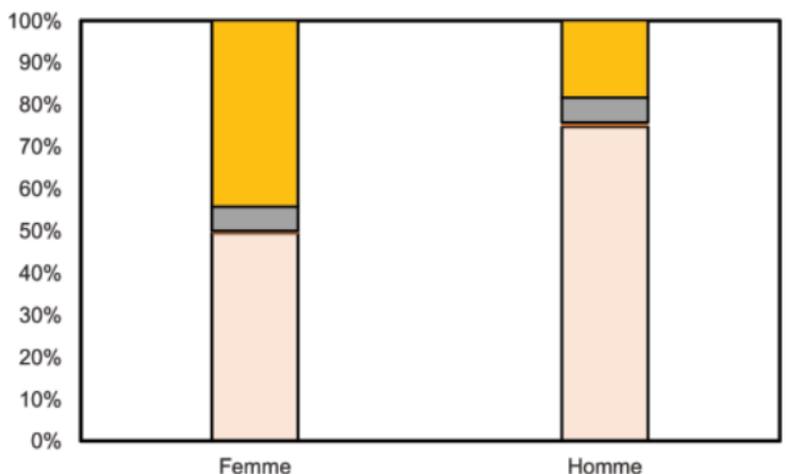
Répartition (%) de la population en âge de travailler (15-64 ans) par statut d'activité (anciennes normes) de 2014 à 2016.



Source : INSTAT, EMOP 2016

Dans l'ensemble, la population en âge de travailler au Mali en 2016 est beaucoup plus nombreuse en emplois (61,2%). En faisant une analyse par sexe, on constate que 74,8% des hommes en âge de travailler ont exercé un emploi pendant la période de référence contre seulement près de la moitié des femmes (49,3%).

Répartition de la population en âge de travailler (15 ans et plus) par statut vis-à-vis de la main-d'œuvre en 2016 (nouvelles normes)

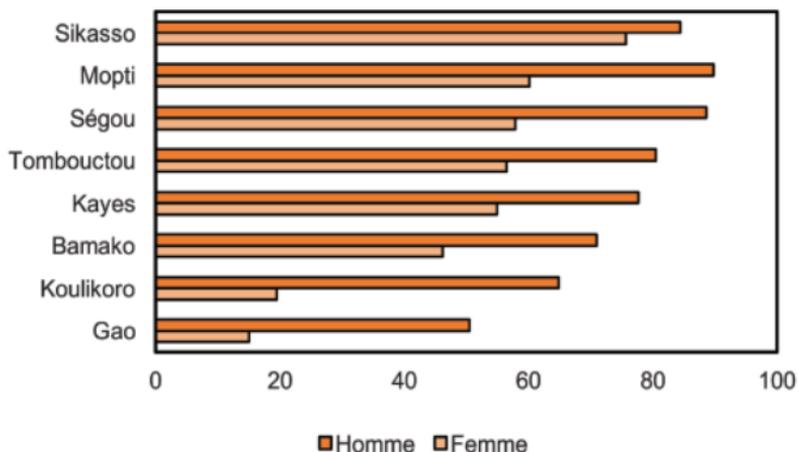


■ En emploi
 ■ Chômeur
 ■ Main-d'œuvre potentielle
 ■ Autre hors main-d'œuvre

Source : Auteurs à partir des données de l'EMOP (2016)

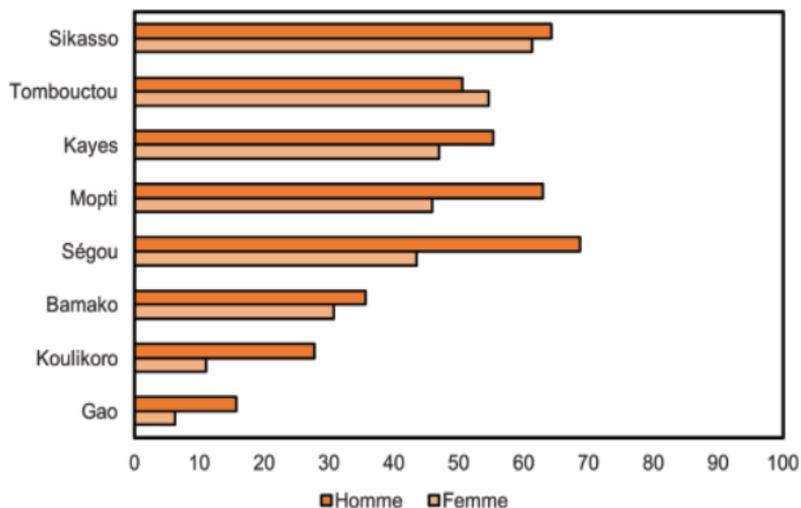
De façon globale, le taux d'activité chez les hommes est plus élevé que celui des femmes. En effet, ce taux est de 71 % pour les hommes contre 46,2% pour les femmes dans le district de Bamako. Dans la tranche d'âge 15-24 ans, on note une légère avantage pour les femmes dans la région de Tombouctou.

Taux d'activité (%) par région (15-64 ans), 2016



Source : Auteurs, à partir des données de l'EMOP 2016, passage 3 (octobre-décembre)

Taux d'activité (%) par région (15-24 ans)



Source : Auteurs, à partir des données de l'EMOP 2016, passage 3 (octobre-décembre)

Quel que soit le groupe d'âge et l'année d'observation, le taux d'activité chez les hommes est supérieur à celui des femmes.

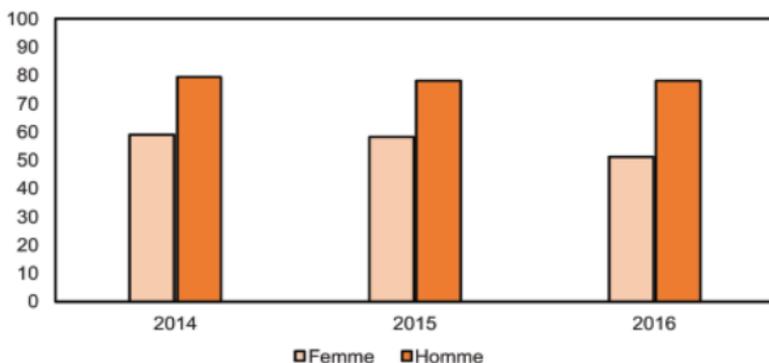
Evolution du taux d'activité par groupe d'âge (%), 2014-2016

Groupe d'âge	Femme			Homme		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
15-24	49,1	30,9	38,1	60,9	51,6	49,3
25-29	60,3	37,6	54,6	84,6	81,9	79,2
30-49	67,6	40,5	59,7	91,9	94,9	93,6
50-54	61,3	39,0	62,9	91,9	97,2	94,9
55-59	60,1	39,3	52,8	89,6	92,5	89,1
60-64	44,2	32,8	35,7	74,7	75,5	77,8

Source : INSTAT, EMOP 2014/2016

Les résultats présentés au graphique ci-dessous montrent que de 2014 à 2016, le taux d'emplois a légèrement diminué au fil du temps. En examinant les résultats par sexe, il ressort que chez les hommes, ce taux n'a pas significativement varié entre 2013 et 2016. Par contre, chez les femmes, les résultats montrent une légère baisse soutenue au fil des années.

Evolution du taux d'emplois (15-64 ans) de 2014-2016



Source : INSTAT, EMOP, 2014, 2015, 2016

Les analyses portent sur les activités non rémunérées effectuées par les chefs de ménage pauvres. Ainsi on constate que les activités sociales occupent 32,4 % des chefs de ménages pauvres ; 19,2% d'entre eux se retrouvent dans les activités de réparation de matériels de maison et travaux concernant le logement suivis par ceux qui sont occupés dans les activités associatives (réunions politiques, syndicales, associations non gouvernementales, associations locales). Les ménages pauvres dirigés par les femmes sont plus dans l'entretien du ménage ainsi qu'à la préparation des repas.

Les activités non rémunérées des ménages pauvres selon le sexe du chef de ménage (%)

	Femme	Homme	Ensemble
Etudes	0,0	0,1	0,1
Entretien du ménage	47,6	1,5	4,0
Préparation des repas	38,5	0,2	2,2
Coupe et ramassage du bois	17,0	9,2	11,2
Recherche d'eau	29,8	2,5	4,0
Garde des enfants	30,0	13,3	14,9
Soins aux personnes âgées et aux malades	5,9	6,9	6,9
Réparation de matériels de maison	7,2	17,0	19,2
Activités sociales au travers de la famille et des proches	28,9	20,7	32,4
Activités associatives	6,0	12,5	13,3
Autres activités non listées plus haut	5,1	5,8	6,6

Source : INSTAT, EMOP-2016

La formation professionnelle est pratiquée au Mali depuis les temps anciens sous la forme traditionnelle. Cette forme d'apprentissage est encore aujourd'hui le principal mode d'acquisition d'une première qualification professionnelle pour la grande majorité de notre population, surtout dans le

milieu rural. Elle a toujours eu, en plus de son rôle de formation au métier, une fonction de socialisation importante (RASAMT, 2014).

Par rapport aux indicateurs, l'année 2016 marque un recul par rapport à 2015, qu'il s'agisse du taux de progression du nombre de formés, du taux des centres équipés et du taux de recouvrement de formation professionnelle.

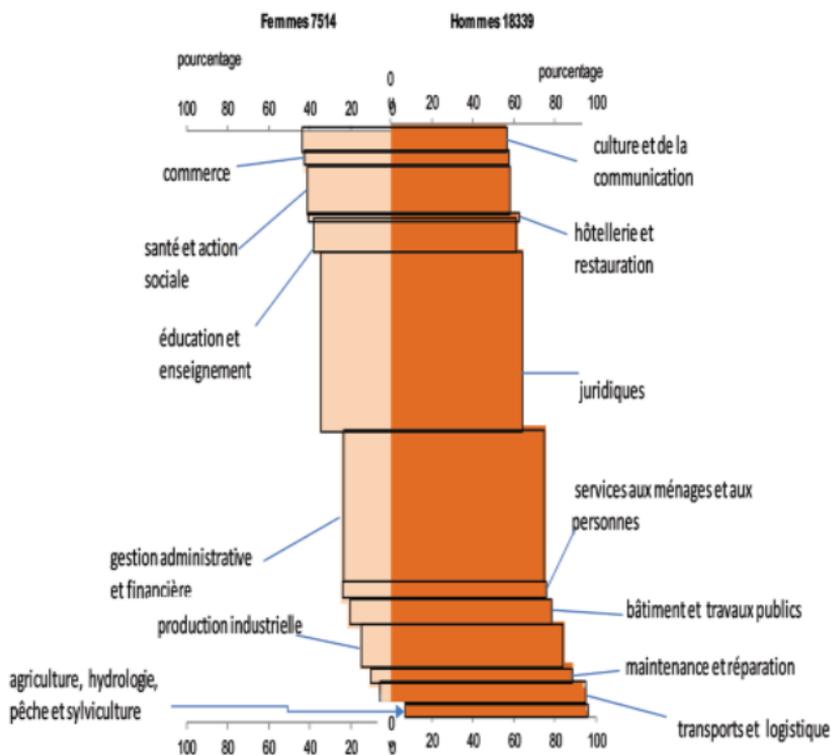
Indicateurs de la formation professionnelle

	2015	2016
Nombre de sortants des centres de formation professionnelle	10 914	11 356
Taux de progression du nombre de formés	42,0	11,6
Taux de centres équipés	64,0	57,1
Taux de progression de la taxe de formation professionnelle recouvrée	84,2	59,8
Taux de contributions des promoteurs à l'équipement des centres de formation professionnelle	20,0	68,9
Taux d'évolution des nouvelles localités couvertes	60,0	100,0
Taux d'accroissement des programmes de formation	60,0	78,0

Source: RASAMT, 2016, DNFP, 2016

Hormis le métier de l'hôtellerie et de la restauration, quel que soit le métier considéré, on constate que la proportion des hommes qui exerce ce métier est supérieur à celle des femmes. Les écarts entre les hommes et les femmes sont plus prononcés pour les métiers de transports et de la logistique ; maintenance et de la réparation ; agriculture, de l'hydrologie, de la pêche et de la sylviculture et bâtiment et des travaux publics etc.

Demandes d'emplois enregistrées par qualification et métier demandé

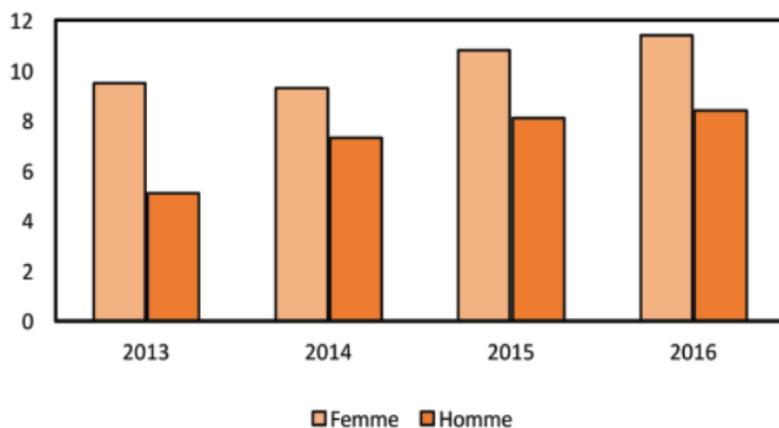


Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, RASAMT-2015

Chômage

Dans l'ensemble, en 2016, le taux de chômage est estimé à 9,7% contre 9,4% en 2015 et 7,3% en 2013. Ce taux varie significativement selon le sexe quelle que soit l'année de l'enquête. En effet, quelle que soit l'année, on constate que le chômage touche plus les femmes que les hommes. Les écarts entre les femmes et les hommes sont plus prononcés en 2013 et en 2016.

Evolution du taux de chômage de 2013-2016 au Mali



Source : Auteurs à partir des données de l'EMOP (2016)

Revenu, Ressources et Conditions de vie

Ce chapitre est consacré à la présentation de quelques indicateurs permettant d'apprécier le niveau de vie de la population malienne suivant le genre. Il s'agit essentiellement de l'état de la pauvreté évalué en 2001 et 2016 et l'accès aux services sociaux et financiers.

Incidence de la pauvreté

niveau de revenu au-dessous duquel un individu est considéré comme pauvre.

Profondeur de la pauvreté

mesure le degré de la situation des pauvres. Elle indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe la consommation des pauvres.

Sévérité de la pauvreté

mesure de la dispersion des dépenses de consommation des ménages pauvres autour de la moyenne de ces dépenses.

Typologie des ménages

Au Mali, les ménages de types élargi représentent plus de la moitié des ménages quelle que soit l'année d'observation. En effet, ce type de ménage représente 56,5% ; 53,4% et 49,9% des ménages respectivement pour les années 2014, 2015 et 2016. Le type de ménage couples avec enfants est mieux représenté aussi quelle que soit l'année.

Répartition des ménages (%) malien selon la typologie en 2016

Type de ménage	Année		
	2014	2015	2016
Unipersonnel	1,0	1,6	1,3
Couples sans enfant	2,5	2,1	2,1
Couples avec enfants	32,1	35,8	39,2
Nucléaire mono-parental	3,5	2,7	3,4
Mono-parental élargi	4,4	4,4	4,1
Élargi	56,5	53,4	49,9
Total	100	100	100

Source : INSTAT, EMOP 2016

Niveau de vie (pauvreté) au Mali

Dans l'ensemble, la pauvreté touche beaucoup plus les individus qui vivent en milieu rural que ceux du milieu urbain. Effet, l'incidence de la pauvreté est de 55,2% et 22,4% respectivement. Les résultats par sexe attestent que l'incidence de la pauvreté ne varie pas significativement entre les femmes et les hommes.

Pauvreté des individus au Mali en 2016

Sexe	Urbain	Rural
Masculin	22,6	55,4
Féminin	22,3	54,9
Total	22,4	55,2

Source : EMOP-2016

En 2016, le taux de pauvreté est de 46,8% dans l'ensemble. Ce taux cache de fortes disparités entre les ménages dirigés par les femmes et ceux dirigés par les hommes. En effet, ce taux est de 48,1% dans les ménages dirigés par les hommes contre seulement 16,5% de ceux dirigés par les femmes. Ces résultats indiquent qu'au Mali, en 2016, la pauvreté touche plus les hommes que les femmes.

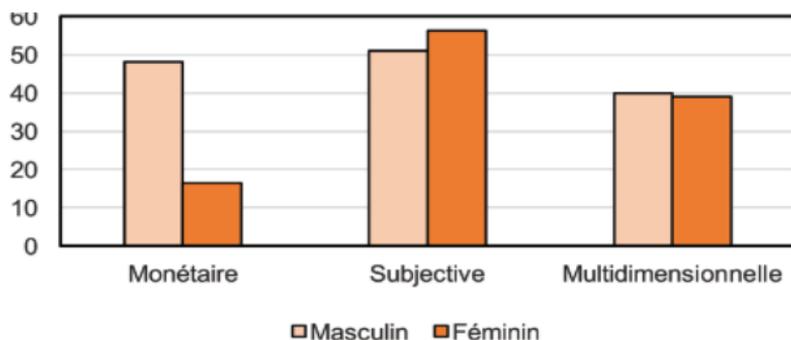
Incidence de la pauvreté monétaire selon le sexe du CM en 2016 au Mali

Sexe	Incidence	Profondeur	Sévérité
Femme	16,5	3,6	1,1
Masculin	48,1	13,3	5,0
Ensemble	46,8	12,9	4,9

Source : EMOP-2016

Les résultats présentés au tableau ci-dessous montrent que les trois formes de pauvreté sévissent au Mali. La pauvreté monétaire touche beaucoup plus les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes. Par contre, en demandant l'avis de l'enquêté (pauvreté subjective), on constate que les femmes s'estiment plus pauvres que les hommes (56,3% contre 51,1%) respectivement. En ce qui concerne la pauvreté multidimensionnelle, les résultats ne montrent pas de différence significative entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes.

Incidence des différentes formes de pauvreté au Mali selon le sexe du CM en 2017



Source : INSTAT-EMOP / pauvreté multidimensionnelle 16-2017

De 2014 à 2016, on note que la pauvreté au Mali touche moins de la moitié de la population malienne. En outre, quelle que soit l'année d'observation, on constate que la pauvreté touche plus les hommes que les femmes.

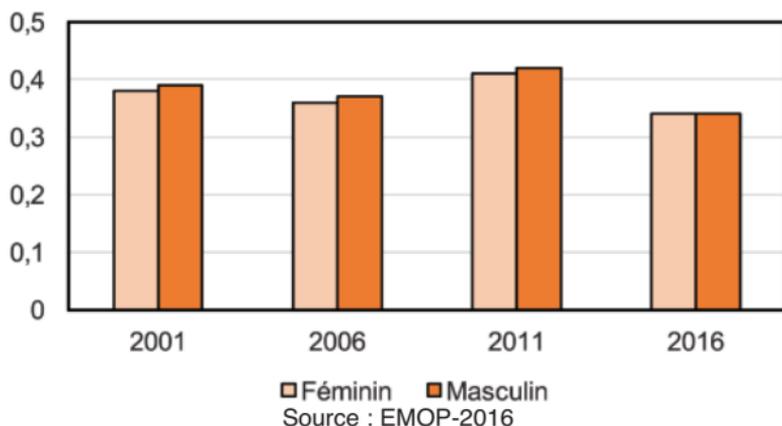
Evolution de l'incidence de pauvreté monétaire par sexe du CM

Année	2014	2015	2016
Femme	29,0	28,5	16,5
Homme	47,8	48,3	48,1
Ensemble	46,9	47,2	46,8

Source : EMOP-2016

Hormis l'année 2016, quelle que soit l'année de l'enquête, les inégalités entre les hommes sont plus prononcées que celles entre les femmes. En 2016, les inégalités entre les hommes et celles entre les femmes sont identiques.

Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2016 mesurée par l'indice de Gini



En faisant une analyse par milieu de résidence, on constate que la pauvreté sévit beaucoup plus en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, quelle que soit l'année, il ressort que ce phénomène touche plus de la moitié des personnes vivant en milieu rural.

Evolution de l'incidence de pauvreté monétaire selon le milieu de résidence (%)

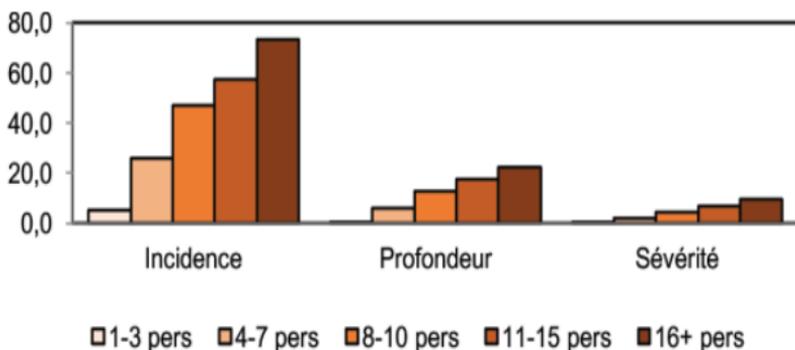
	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
2001	17,6	28,6	66,8	55,6
2006	7,9	34,1	57,8	47,6
2009	9,6	32	51,2	43,7
2011	10,7	47,7	51,1	45,6
2014	11,1	46,6	52,8	46,9
2015	11,2	47,7	53,1	47,2
2016	7,4	36,9	55,2	46,8

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016

En examinant le statut de la pauvreté selon la taille des ménages, les résultats indiquent que la pauvreté est positivement corrélée à la taille du ménage. En d'autres termes, les ménages de grande taille courent plus de risque de tomber dans la pauvreté que les ménages de petite taille. Ce taux varie en 2016 de 5,1% chez les ménages de 1 à 3 personnes à 73,3% chez les ménages de 16 personnes et plus.

Indices de pauvreté monétaire en 2016 au Mali selon la taille du ménage(%)

Source : EMOP-2016



Accès à l'eau et l'électricité au Mali

Dans l'ensemble, on constate que le taux d'accès des ménages à l'eau potable est passé de 68,9% en 2001 à 82% en 2016. Les résultats par sexe montrent que les ménages dirigés par les femmes ont beaucoup plus accès à l'eau potable que ceux dirigés par les hommes quelle que soit l'année de l'enquête.

Evolution de l'accès des ménages maliens à l'eau potable selon le sexe du chef de ménage (%)

Sexe	2001	2006	2011	2016
Féminin	73,5	88,2	89	88
Masculin	68,4	77,9	79,9	81,6
Ensemble	68,9	78,7	80,7	82

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016

Globalement de 2001 à 2016, l'accès des ménages à l'électricité au Mali s'est beaucoup amélioré en passant de 9,1% à 52% des ménages respectivement. Les résultats par sexe du chef de ménages montrent qu'excepté l'année 2016, les ménages dirigés par les femmes ont plus accès à l'électricité que ceux dirigés par les hommes.

Evolution de l'accès à l'électricité des ménages maliens selon le sexe du chef de ménage (%)

Sexe	2001	2006	2011	2016
Féminin	10,1	34,5	44,5	49,3
Masculin	9	18,7	33,2	52,2
Ensemble	9,1	20,1	34,3	52

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014 EMOP-2015, EMOP-2016

Violence et crime

Les violences font partie de la remise en question des droits humains et en particulier ceux de la femme. Les femmes et les filles sont victimes de plusieurs sortes de violence au Mali. Plusieurs formes de violences ont été constatées qui sont entre autres les coups et blessures, le gavage des jeunes filles en vue d'un mariage précoce, les viols, l'excision, le harcèlement sexuel, la répudiation, le mariage forcé et précoce, le rapt de femme, la discrimination dans l'héritage, la séquestration religieuse, le port forcé du tchador, l'abandon prolongé de la femme pour raison d'exode.

La mutilation génitale féminine

La mutilation génitale féminine ou (excision) englobe toutes les interventions chirurgicales consistant à enlever totalement ou partiellement les organes génitaux externes de la femme ou à leur causer d'autres lésions pour des raisons culturelles ou non thérapeutiques.

La violence à l'égard des femmes

«La violation des droits de l'homme la plus honteuse se caractérise sans doute par la violence à l'égard des femmes. Elle ne connaît pas de clivages géographiques, culturels ou sociaux. Tant que des actes violents continueront d'être perpétrés, nous ne pourrions prétendre à des progrès pour atteindre l'égalité, le développement et la paix.» Kofi Annan

Violence physique et sexuelle

Parmi les femmes de 15-49 ans ayant subi des actes de violence physique depuis l'âge de 15 ans, pourcentage ayant déclaré que certaines personnes étaient les auteurs de ces actes, selon l'état matrimonial de l'enquêtée, EDSM V Mali 2012-2013

Auteur des violences	Non célibataires	Célibataires	Ensemble
Mari/partenaire actuel	76,5	na	65,2
Ex-mari/partenaire	6,2	na	5,3
Petit ami actuel	0,5	4,2	1
Ex petit ami	1,4	2,8	1,6
Père/mari de la mère	10,1	37,7	14,2
Mère/femme du père	14,9	49,1	20
Sœur/frère	12,3	32,8	15,3
Fille/Fils	0,1	0	0,1
Autres parents	3,3	11,6	4,5
Belle-mère	1,1	na	0,9
Beau-père	0,2	na	0,2
Autres parents par alliance	0,6	na	0,7
Enseignant	1,6	12,7	3,2
Autres	0,2	1,5	0,4
Effectif de femmes	1 131	196	1 326

Source : INSTAT, EDSM-2012

On constate dans l'ensemble, que la violence physique est la plus étendue. Effet, 29,2% des femmes ont subi la violence physique. En plus, on constate que 41,8% des femmes ont subi au moins une forme de violence.

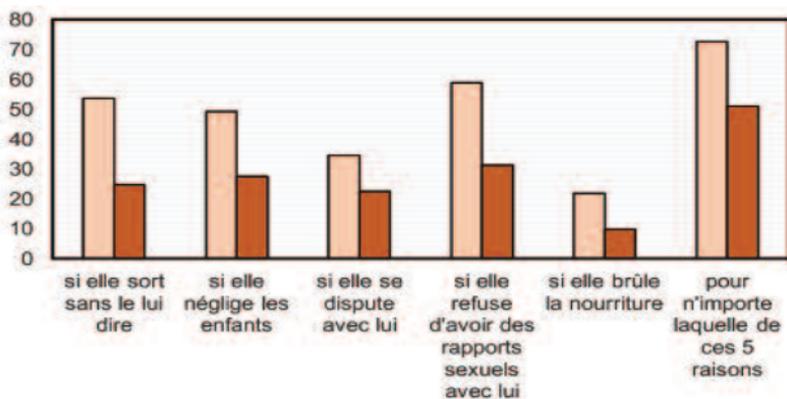
Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant subi des actes de violence sous différentes formes selon l'âge actuel, EDSM V Mali 2012-2013

Groupe d'âges	Violce physiq	Violce sex	Violce Phys et sex	Violce phy ou sex	Eff. femmes
15-19	31,4	2,2	5,7	39,4	4667
20-24	30,4	5,2	8,4	43,9	619
25-29	28,0	2,9	12,4	43,3	672
30-39	29,1	4,1	10,4	43,6	941
40-49	26,9	2,8	7,9	37,7	560
Ensemble	29,2	3,5	9,1	41,8	3 459

Source : INSTAT, EDSM-2012

Les résultats montrent que quel que soit le type de raison pour qu'un mari frappe sa femme, les femmes sont plus touchées par ces violences que les hommes. En effet, pour les 5 raisons prises en ensemble, on observe que 72,6% des femmes sont touchées par cette violence physique contre seulement un homme enquêté sur deux (50,9 %).

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui pensent qu'il est justifié qu'un mari batte sa femme dans certaines situations, MICS Mali, 2015



Source : INSTAT, MICS-2015

Violence faite aux enfants

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants impliqués dans les groupes armés de 2013 à 2016. On note dans l'ensemble que ce sont uniquement les jeunes garçons qui sont associés à ces groupes armés de 2013 à 2016.

Evolution des effectifs des Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés (EAFGA) du 10 avril 2013 au 26 septembre 2016

Année	Fille	Garçon	Total
2013	0	28	28
2014	0	8	8
2015	0	10	10
2016	0	10	10

Source : DNPEF Rapports annuel 2016

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants abandonnés trouvés pris en charge par les institutions de protection. Excepté l'année 2014 où le nombre de filles était largement supérieur à celui des garçons, on observe une situation inverse pour les années 2015 et 2016.

Evolution du nombre d'enfants abandonnés/trouvés pris en charge par région selon le sexe, 2014-2016

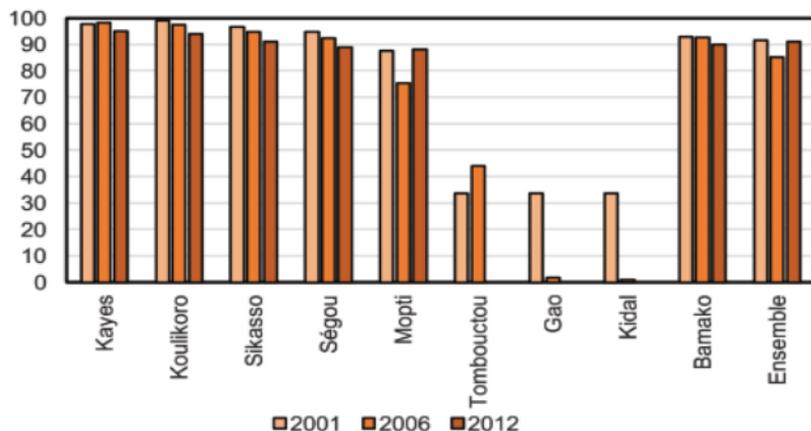
Region	2014		2015		2016	
	F	G	F	G	F	G
Bamako	257	145	66	106	86	108
Kayes	10	3	3	8	4	5
Koulikoro	5	12	13	6	6	11
Ségou	5	7	23	16	21	19
Sikasso	22	26	9	14	16	13
Mopti	9	10	10	12	22	8
Tombouctou	2	2	0	1	0	2
Gao	---	----	12	10	1	0
Ensemble	310	205	136	173	156	166

Source: DNPEF Rapports annuel 2016

Excision

Globalement, on note que malgré la pratique de l'excision nuisible à la santé des femmes/filles, elle continue à être pratiquée dans toutes les régions du Mali. Toutefois, on observe une faible proportion des femmes excisées dans les régions du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal) quelle que soit l'année de l'enquête. Au Mali, ce taux est passé de 91,6% en 2001 à 85,2% et à 91% en 2012. Il est à noter que les régions du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal) n'ont pas été enquêtées en 2012.

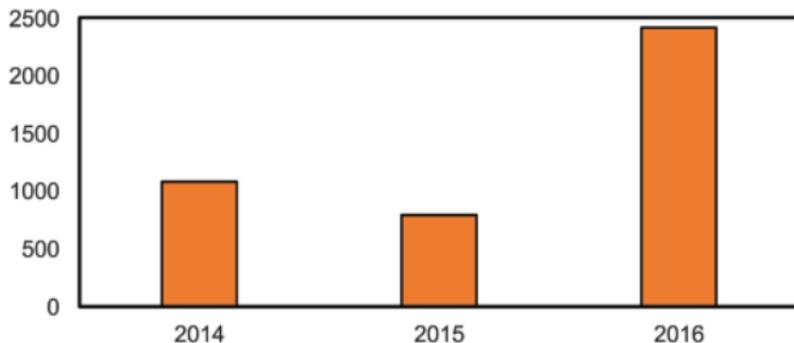
Evolution de la proportion des femmes/filles excisées au Mali par région, 2001-2012



Source: INSTAT_EDS, 2001-2006-2012

On constate que dans l'ensemble, le nombre de cas de complications liés à l'excision et prise en charge par les structures appropriées a fluctué entre 2014 à 2016. En effet, ce nombre de 1080 cas en 2014 est passé à 795 cas en 2015 et jusqu'à 2417 cas en 2016.

Evolution de l'effectif des femme/fille victime de complications liées à l'excision prise en charge, 2014 - 2016



Source: PNLE, Rapports annuel_2016

Pouvoir et Influence

Missions Diplomatiques et Consulaires

Dans l'ensemble, quelle que soit l'année, on constate que les hommes sont plus représentés dans les missions diplomatiques que les femmes. Cela est valable quel que soit le poste et l'année d'observation.

Evolution des effectifs dans les postes des Missions Diplomatiques et Consulaires, 2014-2016

Poste	2014		2015		2016	
	F	H	F	H	F	H
Ambassadeur	4	25	3	40	4	27
Consul général	2	3	2	6	2	3
Chef de bureau de coopération	0	1	0	1	0	1
Chef de mission commercial	0	1	0	1	0	1
Chef de Mission Permanente	0	2	0	1	0	1
Ministre conseiller	0	5	0	5	0	0
Vice-consul	0	5	0	4	0	0
Conseiller	13	107	18	80	0	0
Ensemble	19	149	57	206	6	33

Source : CPS/CI Annuaire statistique 2014,2015 et 2016

Postes électifs

Quel que soit le poste électif et l'année d'observation, il ressort que les femmes sont moins représentées que les hommes dans les instances électives. En ce qui concerne le poste des conseillers communaux, on constate que les effectifs numériques des femmes sont plus proches de celui des hommes. En d'autres termes, les femmes sont plus nombreuses dans le poste de conseillers communaux au Mali par rapport aux autres postes électifs.

Evolution des effectifs dans les postes électifs, 2008-2015

Poste	2008		2013		2014		2015	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Président RP	0	1	0	1	0	1	0	1
Président AS	0	1	0	1	0	1	0	1
Députés	15	132	14	133	14	133	14	133
Conseillers Nationaux	6	69	6	69	6	69	7	68
Maires	7	696	8	695	8	695	8	695
Conseillers communaux	720	10054	927	9847	927	9847	927	9 847

Source: CNDIFE Rapports annuel_2016

Composition des institutions

Les résultats présentés au tableau ci-dessous montrent la composition des effectifs des institutions de la République du Mali de 2014 et 2015. On observe une surreprésentativité des hommes par rapport aux femmes quelle que soit l'institution.

Evolution des effectifs des institutions de la République du Mali, 2014-2015

Institution	2014		2015	
	F	H	F	H
Présidence de la République	20	57	19	61
Primature	18	117	15	92
Assemblée Nationale	31	199	32	198
Cour Constitutionnelle	5	7	3	9
Cour Suprême	16	39	16	37
Haute Cour de Justice	2	20	2	20
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	8	102	10	100
Conseil Economique, Social et Culturel	17	94	20	90
Ensemble	112	628	117	607

Source: CNDIFE Rapports annuel 2016

Gouvernance et Sphère de décision

Réprésentativité des femmes au sein des instances nominatives des services publics dans les institutions de la république en 2015

Dans l'ensemble, en 2015, il ressort que quelle que soit l'institution, la proportion du personnel hommes travaillant dans ladite institution est supérieure à celle des femmes. En effet, la proportion des femmes dans l'ensemble du personnel travailleurs varie d'un maximum de 30% dans le personnel de la Cour suprême à un minimum de 9% dans le Haut conseil des collectivités Territoriales et à la Haute cour de justice.

Le personnel dans institutions de la République en 2015

INSTITUTIONS	2015	
	% Femmes	% Hommes
Presidence de la republique	24	76
Primature	14	86
Assemblée nationale	14	86
Cour constitutionnelle	25	75
Cour supreme	30	70
Haute cour de justice	9	91
Haut conseil des collectivites territoriales	9	91
Vonseil economique, social et culturel	18	82
TOTAL	16	84

Source: CNDIFE-Rapport sur la représentativité des femmes aux postes de responsabilité dans l'administraion publique-2015

De façon globale, les femmes sont moins représentées dans les instances nominatives que les hommes. En effet, dans l'ensemble, seul un travailleur sur dix du personnel nommé dans ces instances est de sexe féminin. C'est dans

le domaine “Santé, Développement social et promotion de la Famille” que les femmes sont mieux représentées (26% du personnel) contre seulement (4%) dans l’administration générale.

Répresentativité des femmes aux instances nominatives des services publics par secteur en 2015

Secteur	(%)Femme	(%) Homme
Développement rural	9	91
Justice	8	92
Affaires Etrangères	12	88
Administration générale	4	96
Finances	10	90
Jeunesse, Emploi, Sports	19	81
Sécurité	9	91
Education	7	93
Santé, Développement social et promotion de la Famille	26	74
Total	12	88

Source : CNDIFE sur la représentativité des femmes aux postes de responsabilité dans l'Administration publique 2015

Dans le domaine de la diplomatie, on note dans l’ensemble que les femmes sont moins représentées que leurs homologues hommes. Dans les postes des missions diplomatiques en 2015, 57 postes étaient occupés par les femmes contre 206 pour les hommes (soit 22% de l’ensemble). Seulement, 22% du fauteuil des ambassades sont occupés par les femmes et 25% des consulats.

Effectif des femmes et hommes dans les missions diplomatiques

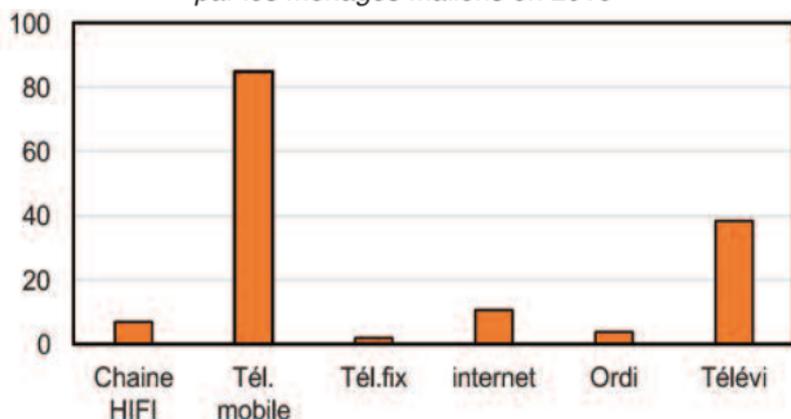
Jurisdiction	Effectif		Distribution (%)	
	Homme	Femme	Femme	Homme
Ambassades	197	55	22	78
Consulats	6	2	25	75
Bureau de coopération (Caracas)	1	0	0	100
Mission commerciale (Abu Dahbi)	1	0	0	100
Mission permanente (Paris)	1	0	0	100
Total	206	57	22	78

Source : CPS/CI Annuaire statistique 2015

Communication

Il ressort de loin que le moyen de communication le plus utilisé par les ménages maliens en 2016 est le téléphone mobile. En effet, plus de quatre ménages sur cinq (84,8%) au Mali possède le téléphone mobile. En plus, on note aussi que 38,3% des ménages possèdent un téléviseur au sein de leur ménage.

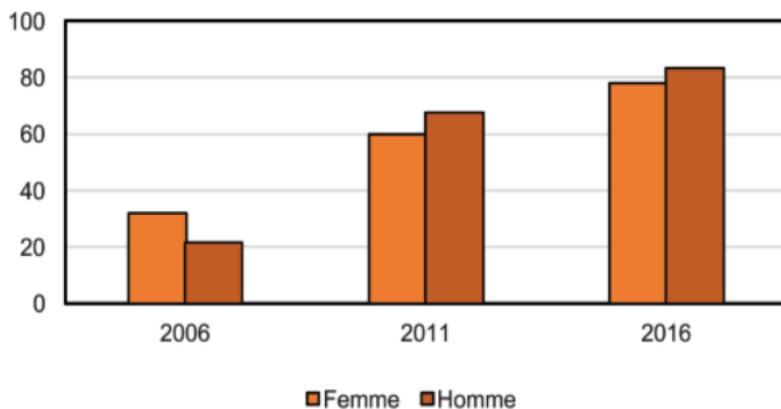
*Possession des moyens de communication (%)
par les ménages maliens en 2016*



Source: INSTAT, EMOP-2016

Excepté l'année 2006 où la proportion des ménages dirigés par les femmes possède plus de téléphones mobiles que ceux dirigés par les hommes, on observe une tendance contraire pour les années 2011 et 2016.

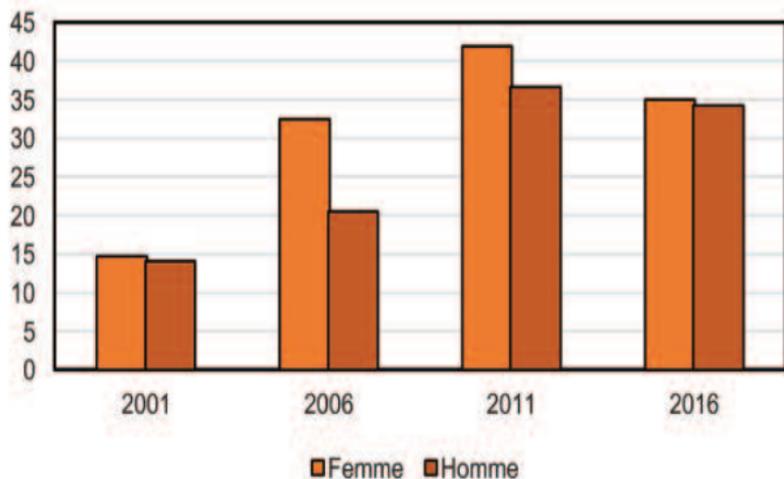
Evolution de la possession du téléphone mobile (%) par les ménages maliens selon le sexe du Chef de ménage de 2006-2016



Source: INSTAT, EMOP-2016

Contrairement à la possession du téléphone mobile, on constate que quelle que soit l'année de l'enquête, les ménages dirigés par les femmes possèdent plus de téléviseurs que ceux dirigés par les hommes. En plus, on constate que les écarts entre les ménages dirigés par les femmes et ceux dirigés par les hommes en ce qui concerne la possession du téléviseur sont plus prononcés en 2006 et 2011

Evolution de la possession de télévision (%) par les ménages maliens selon le sexe du Chef de ménage de 2001-2016



Sources : ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, MOP-2016

Bibliographie

- INSTAT (2011)** Résultats définitifs du RGPH-2009 :
Tome 1 : série démographique,
- INSTAT-RGPH (1976)** Résultats définitifs volume 2 série
économique
- INSTAT-RGPH (1998)** Perspective de la population
résidente
- INSTAT-RGPH (1987)** Principaux résultats d'analyse
- INSTAT-RGPH (2009)** Analyse des résultats définitifs
RGPH-2009, Etat et structure
de la population
- INSTAT-RGPH (2009)** Analyse des résultats définitifs
RGPH-2009, Natalité et fécondité
- INSTAT-RGPH (2009)** Analyse des résultats définitifs
RGPH-2009, Mortalité
- INSTAT-RGPH (2009)** Analyse des résultats définitifs
RGPH-2009, Scolarisation,
instruction et alphabétisation au Mali
- INSTAT-RGPH (2009)** Analyse des résultats définitifs
RGPH-2009, Activité économique
de la population
- INSTAT-RGPH (2009)** Analyse des résultats définitifs
RGPH-2009, Situation
socio-économique des enfants
et des jeunes
- INSTAT-RGPH (2009)** Analyse des résultats définitifs
RGPH-2009, Situation
socio-économique des femmes
- INSTAT-RGPH (2009)** Analyse des résultats définitifs
RGPH-2009, Migration
- INSTAT-RGPH (2009)** Analyse des résultats définitifs
RGPH-2009, Situation
socio-économique des personnes
âgées et handicapées

INSTAT-RGPH (2009)	Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Etat matrimonial et Nuptialité
INSTAT (2017)	Le Mali en chiffres, 2011-2015
ONEF (2017)	Enquête National sur l'emploi au près des ménages (ENEM 2016), rapport principal
ONEF (2015)	Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail, 2014
ONEF (2017)	Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail, 2016
INSTAT-EDS (1995/1996)	Enquête Démographique et de Santé
INSTAT-EDS (2001)	Enquête Démographique et de Santé
INSTAT-EDS (2006)	Enquête Démographique et de Santé
INSTAT-EDS (2012)	Enquête Démographique et de Santé
INSTAT-EMOP (2011)	Rapport d'analyse premier passage
INSTAT-EMOP (2011)	Rapport d'analyse deuxième passage
INSTAT-EMOP (2011)	Rapport d'analyse troisième passage
INSTAT-EMOP (2011)	Rapport d'analyse passage 1-4
INSTAT-EMOP (2013)	Rapport d'analyse premier passage
INSTAT-EMOP (2013)	Rapport d'analyse deuxième passage
INSTAT-EMOP (2013)	Rapport d'analyse troisième passage
INSTAT-EMOP (2013)	Rapport d'analyse passage 1-4
INSTAT-EMOP (2014)	Rapport d'analyse premier passage

INSTAT-EMOP (2014)	Rapport d'analyse deuxième passage
INSTAT-EMOP (2014)	Rapport d'analyse troisième passage
INSTAT-EMOP (2014)	Rapport d'analyse passage 1-4
INSTAT-EMOP (2015)	Rapport d'analyse premier passage
INSTAT-EMOP (2015)	Rapport d'analyse deuxième passage
INSTAT-EMOP (2015)	Rapport d'analyse troisième passage
INSTAT-EMOP (2015)	Rapport d'analyse passage 1-4
INSTAT-EMOP (2016)	Rapport d'analyse premier passage
INSTAT-EMOP (2016)	Rapport d'analyse deuxième passage
INSTAT-EMOP (2016)	Rapport d'analyse troisième passage
INSTAT-EMOP (2016)	Rapport d'analyse passage 1-4
INSTAT-SMART (2016)	Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective, Mali 2016
INSTAT-SMART (2017)	Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective couplé à l'EMOP, Mali 2017
INSTAT-MICS (2016)	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS, 2015)
CNDIFE (2015)	La femme et l'enfant en chiffre au Mali, 2014
CNDIFE (2016)	La femme et l'enfant en chiffre au Mali, 2015
CNDIFE (2017)	La femme et l'enfant en chiffre au Mali, 2016
CNDIFE (2014)	La représentation des hommes et des femmes dans les instances nominatives de l'administration Publique
CNDIFE (2015)	La représentation des hommes et des femmes dans les instances nominatives de l'administration Publique

Femmes et Hommes au Mali

Faits et chiffres en 2017

La loi N° 2015-052 adoptée par l'Assemblée Nationale le 18 décembre 2015 marque la volonté du Mali de renforcer la présence des femmes dans les sphères de décision. Son article premier, stipule «A l'occasion des nominations dans les Institutions de la République ou dans les différentes catégories de services publics au Mali, par décret, arrêté ou décision, la proportion de personnes de l'un ou de l'autre sexe ne doit pas être inférieure à 30 %».

Les analyses statistiques constituent un outil essentiel pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces engagements visant à assurer l'égalité entre femmes et hommes.

Le présent document « *Femmes et Hommes au Mali, faits et chiffres en 2017* » est la première d'une série de publications qui contient des tableaux et des figures faciles à lire, avec des données récentes sur les femmes et les hommes dans un large domaine de la vie socioéconomique, éducative, l'accès aux soins de santé, violence et crime, gouvernance et sphère de décision, communication, etc.

Les données de ces études proviennent des recensements, des enquêtes nationales, ainsi que des informations administratives.

INSTAT BP 12, Avenue du Mali, Hamdallaye ACI 2000

Tél : + 223 20 22 24 55 / 20 22 71 45

CNPE : + 223 20 23 54 82

Email : direction@instat.gouv.ml

Website : www.instat-mali.org